

Guerre en Iran
Un risque de catastrophe environnementale P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 11 mars 2026 / N° 1293 / PRIX 20 DA



رابطة كرة القدم المحترفة
Ligue de Football Professionnel

Sanctions disciplinaires
en Ligue 1
**Huis clos pour le CRB,
l'ESM et la JSK** P16

PROJET MINIER DE TALA HAMZA-OUED AMIZOUR

C'EST PARTI !

Le chantier de la mine de Tala Hamza-Oued Amizour est lancé. Ce projet, l'un des plus importants gisements de zinc et de plomb au monde, devrait transformer l'économie locale et renforcer la filière minière nationale. P2



« Route des armes » :
LES MAFIAS LIÉES AU MAROC INONDENT L'ANDALOUSIE D'AK-47 P16



Nouveau projet d'orientation agricole
**LE MINISTÈRE
PASSE À L'ACTION** P2

Farid Ghezali, secrétaire général de l'APPO :
Le TSGP transforme l'Afrique « en pivot stratégique de l'énergie »

Le gazoduc transsaharien (TSGP) s'apprête à franchir une étape majeure. Reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, ce gazoduc vise à sécuriser l'approvisionnement en gaz vers l'Europe et à renforcer la position énergétique de l'Afrique. P4



Nouveau projet d'orientation agricole
Le ministère passe à l'action

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé hier un atelier de travail consacré à la présentation et à l'examen du projet d'orientation agricole au siège du ministère. Dans son allocution, Yacine El-Mahdi Oualid a précisé que ce nouveau projet de loi s'inscrit dans le cadre des « directives du président de la République, qui a demandé lors du Conseil des ministres de le réexaminer, afin de définir les principes généraux des politiques publiques du secteur agricole en Algérie ». Le ministre a ajouté que cette loi s'inscrit également dans le cadre de « la mise en œuvre des recommandations des sessions nationales sur la modernisation du secteur agricole, organisées en février dernier, dont l'un des objectifs était d'associer tous les acteurs du secteur à l'élaboration d'une nouvelle vision du secteur, basée sur la modernisation et les technologies ». Yacine El-Mahdi Oualid a souligné que ce projet de loi « permet au secteur agricole d'accompagner les différents acteurs afin d'atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire ». Le ministre a également mis en avant les objectifs principaux de cette loi, tels que « le renforcement de la souveraineté alimentaire nationale, la préservation des ressources génétiques locales, la réforme du système de soutien et des subventions, la mise en place de mécanismes de régulation nouveaux et efficaces, la simplification des procédures administratives, ainsi que la modernisation de la gouvernance agricole ». Il a poursuivi en indiquant que d'autres objectifs incluent « l'accélération de la transformation numérique et technologique, la structuration des filières et le renforcement de l'investissement privé pour développer les organisations professionnelles au sein des filières, encourager le partenariat public-privé, gérer durablement les ressources naturelles, ainsi que professionnaliser les agriculteurs et les éleveurs à travers la formation continue et le conseil agricole ». Enfin, le ministre a précisé que le dernier objectif consiste en « un système intégré de gestion des risques agricoles, qui revêt également une grande importance et inclut l'assurance agricole, laquelle est au cœur des préoccupations du ministère ». L'élaboration de ce texte de loi intervient à un moment où l'Algérie a atteint un bon niveau d'autosuffisance pour satisfaire ses besoins nationaux grâce à la production locale de légumes, de fruits, de viande, de légumineuses et d'autres produits. Ce texte vient consacrer le secteur de l'agriculture comme «secteur fondamental de la souveraineté nationale».

Y. R.

PROJET MINIER DE TALA HAMZA-OUED AMIZOUR
C'est parti !

Les travaux d'aménagement de l'accès au site minier de Tala Hamza-Oued Amizour ont été lancés. Ce projet stratégique devrait créer des emplois, dynamiser l'économie locale et renforcer la souveraineté minière de l'Algérie.

PAR BOUALEM B.

Le projet minier stratégique de Tala Hamza-Oued Amizour vient de franchir une étape décisive. Le wali de Béjaïa, Kamel Ed-dine Kerbouche, a donné hier le coup d'envoi des travaux d'aménagement de l'accès au futur site d'extraction de zinc et de plomb, en présence du directeur général de Sonarem, du responsable d'ENOF, de la directrice de la joint-venture algéro-australienne « Western Mediterranean Zinc » (WMZ) ainsi que d'élus locaux et de représentants des communes d'Amizour et de Tala Hamza. Ce geste marque une accélération nette du calendrier. Moins d'une semaine après une réunion de coordination réunissant l'ensemble des parties prenantes, les opérations passent à la vitesse supérieure. Lundi déjà, le wali s'était rendu sur le site de la base de vie pour une rencontre directe avec les citoyens expropriés de leurs terres. Ce dialogue de proximité

illustre l'importance accordée à la finalisation des indemnités, dernier verrou avant le démarrage effectif de l'exploitation. Les riverains ne s'opposent plus au projet en soi. Les préoccupations environnementales initiales ont été largement dissipées grâce à l'adoption de technologies plus propres, limitant rejets et nuisances. Le débat porte désormais essentiellement sur le niveau des compensations. Les propositions initiales ont été jugées insuffisantes par les expropriés, même si les autorités maintiennent qu'elles sont « équitables et conformes à la législation ». Sous l'impulsion directe des instructions présidentielles, les autorités locales multiplient les efforts pour aboutir à un accord satisfaisant toutes les parties. Le wali a réaffirmé que les doléances des habitants seraient prises en compte « dans le cadre de l'application des lois de la République ». Pour rappel, le chef de l'État, M. Abdelmadjid Tebboune, a



fixé le lancement des travaux pour ce mois de mars. Classé parmi les gisements de zinc les plus importants au monde, souvent cité dans le top 10 ou top 5 potentiel une fois en production, selon les études de faisabilité et des partenaires comme Terramin, le site recèle environ 54 millions de tonnes de ressources, dont une part substantielle (autour de 34 millions) directement exploitables. L'investissement global s'élève à 471 millions de dollars. À plein régime, la mine produira annuellement 2 millions de tonnes de minerai brut, transformé sur place pour extraire environ 170 000 tonnes de concentré de zinc et 30 000 tonnes de plomb. Au-delà des chiffres bruts,

l'enjeu est stratégique pour l'Algérie. Il s'agit de couvrir une grande partie de la demande nationale en ces métaux critiques, réduire drastiquement la facture d'importation et poser les bases d'une filière minière plus autonome. Sur le plan local, l'impact socioéconomique s'annonce majeur. Le projet devrait créer environ 1 000 emplois directs et près de 4 000 indirects, dynamisant l'emploi des jeunes dans la région de Béjaïa. Artisanat, services, sous-traitance, etc., toute une économie circulaire devrait émerger autour du site. Avec ces avancées rapides, Tala Hamza s'affirmera comme un levier clé de diversification économique et de souveraineté minière. ■

PR MALEK OULD HAMOU, CONSULTANT :
« La mine d'Oued Amizour, un levier stratégique pour l'Algérie »

Le lancement de l'exploitation de la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, marque une étape importante pour le secteur minier en Algérie. S'exprimant hier dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le professeur Malek Ould Hamou, directeur du laboratoire de génie minier et consultant dans le domaine, a apporté des éclairages techniques et économiques sur ce projet d'envergure. Selon lui, « le gisement d'Oued Amizour est un minerai polymétallique composé principalement de zinc et de plomb. Il est estimé à 34 millions de tonnes exploitables », expliquant que les réserves contiennent environ 170 000 tonnes de zinc et 30 000 tonnes de plomb. Bien que ce projet ne soit pas comparable en volume à certains grands gisements de minerai de fer, il se distingue par « la valeur élevée de ces métaux sur les marchés internationaux ». Le professeur souligne également que la teneur du minerai reste relativement faible. « Le minerai de plomb et de zinc se situe aux alentours de 4 % de zinc et de moins de 1,5 % de plomb », précise-t-il, ce

qui nécessite des procédés de valorisation spécifiques pour extraire efficacement les métaux contenus dans la masse totale du minerai. Malgré des volumes plus modestes que certains grands gisements de fer, le site d'Oued Amizour se distingue à l'échelle internationale. « Le gisement d'Oued Amizour est classé au douzième rang mondial », affirme le professeur Ould Hamou, soulignant l'importance stratégique du projet pour l'Algérie. « Le gisement permettra de renforcer l'approvisionnement national en matières premières pour l'industrie métallurgique et de réduire la dépendance aux importations », ajoute-t-il, précisant que « l'exploitation se fera en mode souterrain, contrairement à certaines mines à ciel ouvert ». « C'est une exploitation souterraine où des blocs de minerai seront extraits puis transférés vers une usine de valorisation », explique-t-il, précisant que « le minerai brut alimentera ensuite une usine de traitement destinée à concentrer les métaux utiles ». L'exploitation ne se limite pas à l'extraction du minerai. Une étape essentielle consiste à valoriser ce dernier afin d'augmenter la

teneur en métaux. « Extraire et vendre la matière première telle qu'elle vient de la mine n'est pas une solution », souligne le professeur, précisant que « le procédé utilisé est la flottation, une technique physico-chimique couramment employée en minéralurgie ». Concrètement, le minerai subira d'abord une préparation mécanique. « Cela consiste à réduire ou fragmenter le minerai, qui arrive en blocs, jusqu'à une taille inférieure à 100 microns », explique-t-il. Cette étape permet ensuite de séparer les minéraux utiles à l'aide de réactifs chimiques tels que collecteurs, déprimants, activateurs et régulateurs de milieu. Grâce à ce processus, la teneur du minerai peut être considérablement augmentée. « De 1,2 % de plomb ou de quelques pourcents de zinc, on peut atteindre environ 60 % », précise le spécialiste. Pour le professeur, le projet devrait avoir des retombées économiques importantes, tant au niveau régional que national. « Des milliers d'emplois seront créés au sein de la mine », affirme-t-il, évoquant les emplois directs et indirects liés à l'exploitation, au traitement du minerai et à la logistique. La durée

d'exploitation du gisement est estimée entre 19 et 20 ans. « Sur les 34 millions de tonnes de réserves, la mine devrait fonctionner pendant environ vingt ans », indique-t-il, soulignant que « le projet inclut également des mesures environnementales visant à limiter l'impact sur l'écosystème. Les résidus miniers seront partiellement réutilisés pour combler les vides souterrains afin d'éviter les affaissements, et les rejets seront mélangés avec du ciment pour reconstituer les volumes exploités ». Par ailleurs, « la gestion des eaux et des résidus fera l'objet de dispositifs spécifiques afin d'éviter tout risque de pollution, notamment lié au drainage minier acide », souligne-t-il, affirmant que le projet est mené dans le cadre d'un partenariat entre un groupe algérien, majoritaire à 51 %, et la société australienne Terramin Australia Limited, qui détient 49 % des parts et apporte son expertise technique. À terme, la production servira d'abord le marché national, avant l'exportation de l'excédent. « D'abord le marché national, et ensuite l'excédent sera exporté », conclut le professeur Ould Hamou.

A. F.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

PROTECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'Algérie déploie sa stratégie

La stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information 2025-2029 rendue publique par l'Agence de la sécurité des systèmes d'information (ASSI) du ministère de la Défense nationale (MDN) vise notamment à protéger les institutions de l'État contre les menaces cybernétiques, renforcer la résilience nationale face aux cyberattaques, accompagner la transformation numérique des administrations et garantir la souveraineté numérique du pays, tout en protégeant les citoyens contre les menaces du cyberspace



PAR MAHREZ B.

La stratégie vise en outre à accompagner les institutions de l'Etat et les organismes publics et privés, à travers la mise en œuvre d'une approche progressive, inclusive et maîtrisée en matière de sécurité et de résilience des systèmes d'information nationaux et des infrastructures critiques et ce, durant les quatre prochaines années. Il s'agit ainsi d'atteindre un niveau maximal de performance en termes de sécurisation et de cyber-résilience des systèmes d'information nationaux et des infrastructures critiques, tous secteurs confondus. À ce titre, le plan vise notamment à identifier les niveaux de sensibilité des différents secteurs et systèmes, avec un accent particulier mis sur ceux dont la compromission du fonctionnement impliquerait des impacts négatifs majeurs. Des risques liés par exemple «au fonctionnement et/ou la sécurité et l'image des institutions de l'Etat et des organismes publics et privés, ou encore sur le bien-être et/ou la sécurité de la population de manière générale, à savoir les institutions gouvernementales, les organismes publics administratifs ou financiers, la sécurité publique, l'énergie, la santé, les ressources hydriques, les télécommunications, les transports ou encore les chaînes de production et de distribution des produits alimentaires de première nécessité.» La stratégie vise également à doter notre pays, en plus des ressources humaines qualifiées, organisationnelles, réglementaires et fonctionnelles en la matière, de capacités de prévention,

de détection et de réponse aux incidents cybernétiques, qu'ils soient d'origine accidentelle ou malveillante, à travers la mise en place de moyens performants. Concrètement, et à terme, la stratégie se fixe des objectifs permettant à notre pays d'acquiescer et d'assurer une souveraineté dans le cyberspace et de disposer d'un savoir-faire dans ce domaine, complexe et sensible, relevant de la sécurité nationale. Ces objectifs stratégiques visent, notamment, «le renforcement des capacités technico-opérationnelles de l'Algérie, à travers la mise en place d'un environnement approprié en matière de cybersécurité, à même de faire face à toute menace ou défi, dans un contexte particulièrement sensible, marqué par l'émergence des nouvelles technologies et de la transformation numérique, ce qui constitue un impératif ne pouvant être soustrait à toute vision prospective de notre pays et de son développement », est-il souligné dans le document. Le texte entre dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les nouveaux risques liés à la cybersécurité, notamment les cyberattaques contre les infrastructures critiques, le sabotage informatique, l'espionnage numérique, le vol ou la manipulation de données. Des menaces qui peuvent avoir des conséquences graves sur la sécurité nationale, l'économie et la confiance des citoyens dans les services numériques. Dans la préface signée par le Président de la République, il est notamment indiqué que notre pays a lancé une politique ambitieuse pour la généralisation de l'utilisation de la numérisation au niveau de notre administration avec l'objectif

de faciliter le quotidien des citoyens et d'accompagner la relance de son économie sur des bases solides et pérennes. Dans ce cadre « la Stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information (...) vise à anticiper les situations, cerner les insuffisances et les faiblesses, en comprendre les raisons, puis réfléchir aux actions possibles pour accroître l'efficacité aussi bien de l'interface organisationnelle que du dispositif opérationnel (...) pour faire face aux moults menaces cybernétiques environnantes.» La stratégie est articulée autour de plusieurs axes dont les capacités technico-opérationnelles, le cadre juridique, organisationnel et normatif, la formation, la recherche-développement et la sensibilisation, et la coopération nationale et internationale. Elle fait de la digitalisation un levier indispensable et incontournable pour le développement socioéconomique de notre pays, permettant une gestion transparente et efficace des biens publics, un fonctionnement actif des services publics, ainsi que la valorisation et la protection du patrimoine informationnel de l'Etat et du patrimoine national, de manière générale. La réalisation d'un tel objectif de transformation numérique est forcément tributaire, selon le contenu de la stratégie, d'une prise en charge effective des systèmes d'information et des infrastructures critiques, à travers la mise en place des conditions et des mesures requises aux plans législatif et réglementaire, organisationnel, fonctionnel et technique afin qu'il soit atteint dans le respect de l'exigence transversale de sécurisation du cyberspace national. ■

LA MAINTENANCE DU SMW4 TERMINÉE

Aucune perturbation d'Internet

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier, la fin des travaux de maintenance programmés sur le câble sous-marin à fibre optique SMW4, au niveau de la station de Palerme, en Italie. L'opération s'est déroulée conformément au calendrier préalablement établi, indique un communiqué du ministère. La même source souligne que ces travaux n'ont provoqué aucune perturbation significative de la qualité de la connexion Internet en Algérie. La continuité du service a pu être assurée grâce aux dispositions techniques anticipées mises en place par Algérie Télécom. Ainsi, la capacité de transmission habituellement acheminée par ce câble a été temporairement redirigée vers d'autres câbles sous-marins de secours. Cette solution a permis de garantir la stabilité du réseau et de préserver les niveaux de débit habituels pour les utilisateurs.

R. N.



Éditorial

L'EXPRESS

DÉFI

CYBERNÉTIQUE

PAR NASSIM TERKI

La numérisation transforme déjà notre quotidien. Dans les administrations, dans les entreprises, dans les universités, les systèmes numériques prennent de plus en plus de place. Cette évolution n'est pas un simple changement technique. Elle touche à la manière dont l'État fonctionne, dont l'économie se développe et dont les citoyens accèdent aux services publics. En Algérie, ce mouvement est désormais assumé. Les autorités parlent de transformation numérique, d'administration modernisée, d'économie plus efficace. L'idée est d'utiliser les technologies de l'information pour améliorer la gestion publique, rendre les services plus rapides et renforcer la transparence dans la gestion des ressources. Mais derrière ces promesses se cache une autre réalité. Plus un pays se numérise, plus il devient exposé à de nouvelles formes de menaces. Les attaques informatiques ne relèvent plus du scénario de film. Elles sont devenues une réalité quotidienne pour les États, les entreprises et même les citoyens. Les systèmes numériques peuvent être ciblés, perturbés, parfois paralysés. C'est dans ce contexte que l'Algérie a décidé de structurer sa réponse. En 2020, un décret présidentiel a posé les bases d'un système national dédié à la sécurité des systèmes d'information. Un Conseil national et une Agence spécialisée ont été créés pour piloter cette stratégie. Leur mission, protéger les infrastructures numériques du pays et préserver la souveraineté numérique nationale. Car, aujourd'hui, les réseaux informatiques soutiennent des secteurs essentiels. Les institutions publiques, l'énergie, la santé, les transports, les télécommunications, la gestion de l'eau ou encore les chaînes de production alimentaire reposent sur des systèmes d'information devenus indispensables. Une perturbation grave dans ces domaines pourrait avoir des conséquences directes sur la vie du pays. La stratégie nationale cherche donc à anticiper ces risques. Prévenir les incidents, détecter les attaques et réagir rapidement lorsqu'elles surviennent. Cela passe par des moyens techniques, bien sûr, mais aussi par un cadre juridique solide et une organisation capable de coordonner les efforts de l'État, des institutions et des entreprises. Il y a aussi une autre dimension, souvent moins visible : la formation. La cybersécurité dépend d'abord des femmes et des hommes qui travaillent dans ce domaine. Former des spécialistes, encourager la recherche et développer une culture de la « sécurité numérique » sont devenus des « enjeux » essentiels. Dans ce combat silencieux qui se « joue » dans les réseaux et les serveurs, la « coopération » reste indispensable. Les « menaces numériques » ne connaissent pas de frontières. Elles « exigent » échanges d'informations, des partenariats et une vigilance collective.

FARID GHEZALI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'APPO :

Le TSGP transforme l'Afrique « en pivot stratégique de l'énergie »

Le gazoduc transsaharien (TSGP), qui reliera le Nigeria à l'Algérie via le Niger, s'impose comme un projet énergétique majeur pour l'Afrique et l'Europe. Il permettra de sécuriser l'approvisionnement européen en gaz, de valoriser les vastes ressources africaines et de renforcer la souveraineté énergétique du continent. La première phase, prévue d'ici 2029, marque le lancement d'une nouvelle dynamique pour les infrastructures énergétiques africaines.

PAR MAHDI B.

La guerre imposée à l'Iran par les Etats-Unis et l'entité sioniste, avec l'appui des principaux pays de l'Otan et en même temps membres du groupe des pays les plus industrialisés du monde (G7), a, outre ses conséquences géopolitiques sur la région du Grand Moyen-Orient, mis le marché mondial des produits pétrochimiques, pétrole et gaz en première ligne, dans une nouvelle configuration, dangereuse et potentiellement critique pour les approvisionnements. La fermeture sine die par Téhéran du détroit D'Ormuz, par où transitent au moins 20% de la consommation mondiale de pétrole et de gaz, a mis les marchés de l'énergie sur les dents, un vent de panique ayant balayé les places boursières et les marchés financiers où le prix du brut avait atteint les 92 dollars/baril hier mardi, après avoir franchi lundi la barre des 110 dollars. Le discours de Trump depuis sa résidence de Miami lundi soir a quelque peu calmé les marchés. En Europe, par contre, c'est la bouteille à l'encre, et Bruxelles, comme ses conseillers et stratèges ne savent plus sur quel pied danser pour faire face à une conjoncture géopolitique et militaire qui est en train de redessiner durablement les routes de l'acheminement et des approvisionnements des produits pétrochimiques (pétrole, gaz, GNL, etc.), vitaux pour les industries mondiales. Dans cette situation qui a mis à nu la fragilité du système mondial actuel de transport des produits pétroliers et gaziers de la péninsule arabique vers l'Europe, l'Asie et le reste du monde, il y a un facteur nouveau qui est en train de prendre de l'envergure et qui va, d'ici à 2029, rebattre les cartes des routes de transport des produits pétroliers et gaziers : les potentialités intrinsèques



de l'Afrique seront exploitées pour justement offrir une alternative durable aux besoins énergétiques de l'Europe. Dans ce contexte, il y a justement le projet africain de gazoduc des champs nigériens aux clients européens en passant par le Niger et l'Algérie, qui est piloté par l'Algérie et qui sera, juste après la fin du mois de Ramadhan, entamé dans sa partie nigérienne. C'est ainsi que l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO) a mis en avant l'importance du gazoduc transsaharien (TSGP) reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, comme un projet structurant appelé à renforcer la position du continent en tant qu'acteur clé de l'équilibre du marché mondial. Dans un récent éditorial publié sur le site web de l'organisation, intitulé "L'Afrique : pivot stratégique du nouvel échiquier énergétique", le nouveau secrétaire général de l'APPO, l'Algérien Farid Ghezali, a justement souligné que ce projet figure parmi les

infrastructures permettant de mieux valoriser les vastes ressources gazières africaines et d'offrir une nouvelle voie d'acheminement vers les marchés internationaux, notamment européens, dans un contexte marqué par des tensions et des perturbations persistantes sur les routes énergétiques traditionnelles. "Le marché énergétique mondial vit une rupture historique", écrit le SG de l'APPO, rappelant que "depuis le 28 février 2026, le détroit d'Ormuz - artère vitale transportant 20% du pétrole mondial (17 millions de barils/jour) et un tiers du GNL global - est paralysé par le conflit dans le Golfe". "Ces chocs ne sont pas conjoncturels. Ils redessinent durablement les équilibres géopolitiques et commerciaux de l'énergie pour la décennie à venir", écrit-il. Il estime en outre que "dans cette tourmente, l'Afrique devient l'élément central" avec ses 715 Tcf de réserves gazières (8% des réserves mondiales) et ses 125 mil-

liards de barils de pétrole, qui positionnent le continent comme une "variable d'ajustement indispensable". L'Afrique devient de fait une alternative solide, durable et sûre pour les marchés européens, en particulier pour le gaz et le pétrole. C'est dans cette perspective que l'APPO a défini l'accélération des infrastructures critiques comme une priorité stratégique, parmi lesquelles figure le TSGP, dont la phase I devrait être opérationnelle à l'horizon 2029, ainsi que les hubs de GNL au Mozambique, au Nigeria et au Sénégal. Grâce à ces projets structurants, l'Afrique "ne sera pas seulement fournisseur. Elle sera l'architecte", souligne M. Ghezali dans son éditorial, une vision en fait de l'APPO pour parvenir à une souveraineté énergétique panafricaine, axée sur l'optimisation de la production, la diversification des marchés, le renforcement des institutions, notamment à travers des fonds souverains communs, ain-

si que l'innovation technologique. C'est, selon son agenda défini après la rencontre à Alger au mois de février dernier, du président de la République Abdelmadjid Tebboune avec son homologue nigérien Abdourahmane Tiani, que l'Algérie va donner le coup d'envoi, à la fin du Ramadhan, soit à la mi-mars, du plus ambitieux projet énergétique que l'Afrique ait jamais connu : le lancement des travaux du tronçon du gazoduc transsaharien (Trans-Saharan Gas-Pipeline, TSGP) traversant le Niger. Il s'agit d'un projet unique en Afrique qui sera entièrement piloté par le groupe Sonatrach dans sa partie nigérienne. Estimé financièrement entre 14 et 20 milliards de dollars, ce gazoduc africain, long de 4 128 km, traversera le Nigeria (1 037 km), le Niger (841 km) et l'Algérie (2 310 km) pour relier les gisements de Warri (Nigeria) au complexe gazier de Hassi R'mel. Et, ensuite, le gaz pourra être directement injecté dans le gazoduc Enrico Mattei (Transmed) à destination de l'Italie et de l'Europe. "Nous avons convenu de lancer le projet de gazoduc transsaharien à travers le territoire de notre frère nigérien immédiatement après le Ramadhan", avait précisé le Président Tebboune, avant d'expliquer que "Sonatrach prendra la direction des opérations et commencera la pose du gazoduc, qui traversera le Niger." L'Algérien Farid Ghezali a été officiellement installé, mercredi 17 décembre 2025, à Brazzaville, en qualité de nouveau secrétaire général de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO), en remplacement d'Omar Farouk Ibrahim, dont le mandat est arrivé à son terme. Créée en 1987 à l'initiative de l'Algérie et de plusieurs pays africains producteurs de pétrole, l'APPO compte actuellement 18 Etats membres.

GUERRE EN IRAN : UN RISQUE DE CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE

Les récents bombardements menés par les États-Unis et Israël sur les sites pétroliers et énergétiques en Iran ont provoqué d'importantes émissions de fumées toxiques et de particules dangereuses, affectant la santé des habitants de Téhéran et menaçant les sols, les nappes phréatiques et la faune. Plus de 400 frappes ont touché la capitale iranienne, créant des scènes « apocalyptiques », selon les témoins, et des niveaux de pollution extrêmes. Des experts mettent en garde contre les conséquences sanitaires graves, notamment pour les enfants, les malades chroniques et les femmes enceintes, ainsi que contre des dommages environnementaux durables. Les attaques visent non seulement des infrastructures militaires mais aussi des sites à « double usage » et civils, aggravant la crise écologique et sanitaire. La fermeture du détroit d'Ormuz et les dégâts aux navires pétroliers ont également des impacts globaux sur l'approvisionnement énergétique et sur le climat, avec des émissions indirectes accrues de CO2 et des perturbations sur les routes commerciales. Selon les spécialistes, ces actions pourraient constituer des crimes environnementaux ou un écocide, soulignant que ce sont les populations et les écosystèmes innocents qui subissent les conséquences de cette guerre.



DOMINIQUE DE VILLEPIN, ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SOUS JACQUES CHIRAC :

«Dire non est impératif »

Sur le plateau de BFMTV, Dominique de Villepin, ancien ministre des Affaires étrangères sous Jacques Chirac, n'a pas mâché ses mots. Face à la guerre menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran, et au silence européen, il a exprimé sa colère avec franchise, dénonçant une « aventure insensée » et la « soumission de l'Europe » à Washington. « Dire non à Donald Trump, en 2026, c'est refuser de participer à cette guerre », a-t-il lancé, avant de préciser sa position : « Nous sanctionnons Israël pour sa responsabilité dans la situation humanitaire tragique au Moyen-Orient. » Il a balayé les arguments liés à la dépendance américaine, rappelant que « les Américains sont dépendants de nous aussi » et exhortant l'Europe à retrouver son autonomie politique et stratégique.



Villepin n'a pas hésité à proposer des mesures concrètes : arrêter l'achat de F-35 et cesser de compter sur les États-Unis pour intervenir en Ukraine. Selon lui, il est crucial de dire clairement que cette guerre est

« illégale, illégitime, inefficace et dangereuse », une parole qui, selon lui, ferait du bien aux Français, aux Européens et aux peuples du monde. L'ancien diplomate dénonce aussi l'attitude de la France et de l'Union européenne : « Nous en disons trop peu, nous agissons trop peu, nous refusons de prendre nos responsabilités », assène-t-il, taclant directement Emmanuel Macron et ses alliés. Dans un contexte international où le silence ou la prudence européenne prédominent, Dominique de Villepin se positionne comme l'une des rares voix en Europe à parler sans filtre, dénonçant ouvertement les projets expansionnistes des États-Unis et d'Israël. Son coup de gueule marque un retour de la franchise et de la fermeté dans le débat diplomatique européen. ■

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

Les syndicats du transport reçus par Sayoud

Au lendemain de l'adoption du texte de loi portant code de la route par la chambre basse du Parlement, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports Said Sayoud a reçu hier au siège de son ministère les représentants des syndicats du secteur du transport afin d'examiner les dispositions du nouveau texte de loi. Selon le ministre de tutelle, la nouvelle loi vise à, insistant sur le fait « toutes les problématiques soulevées ainsi que les réserves émises ont été prises en charge.

PAR MERIEM K.

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté lundi le nouveau code de la route, à l'issue du réexamen des dispositions objet de désaccord. Le texte de loi avait en effet fait une navette parlementaire entre l'APN et le Conseil de la nation avant son adoption.

Dans sa première mouture, le projet de loi a été décrit par les professionnels de la route. Leurs protestations, a expliqué le ministre, à l'entame de la réunion, avaient nécessité l'intervention des plus hautes autorités, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour réexaminer les onze articles objet de désaccord. Ce qui a requis, poursuit M. Sayoud, l'installation d'une commission paritaire entre les deux chambres du Parlement pour traiter cette question. « Celle-ci a tenu plusieurs réunions au cours desquelles les articles faisant l'objet de désaccords ont été débattus dans un esprit démocratique », a précisé le ministre.

Dans ses conclusions, la commission paritaire a convenu de « la dépenalisation des infractions routières prévues dans les dispositions de ce texte et la révision des sanctions et amendes de manière à assurer un équilibre entre dissuasion juridique et justice sociale ». Il a été également convenu de supprimer le terme « crimes » dans les articles 104, 119, 161, 166 et 170, de remplacer l'ex-

pression « emprisonnement provisoire » par le terme « détention », de « réduire certaines peines et de revoir les montants de certaines amendes liées aux infractions routières afin de les adapter aux capacités des citoyens et des transporteurs ». « Ces dispositions ont été revues dans le but d'aboutir à une loi plus équilibrée et mieux adaptée aux réalités du secteur du transport », a souligné M. Sayoud qui a affirmé que ses services s'emploient à « mobiliser les moyens nécessaires pour une application efficace et rigoureuse de cette loi ».

Le ministre a également souligné que « cette loi n'est pas un code pénal » et que son département n'a pas l'intention « d'infliger des peines » à ses concitoyens, mais plutôt à « organiser la vie publique en impliquant tous les acteurs », insistant sur le fait que « toutes les problématiques soulevées ainsi que les réserves émises ont été prises en charge ».

Pour lui, cette loi constitue « un cadre global visant essentiellement à protéger la vie des citoyens et à garantir leur intégrité, tout en ancrant la culture du respect du Code de la route au service de l'intérêt général et du développement durable ». Il place en tête des « priorités l'intérêt et la sécurité du citoyen, le renforcement de la discipline routière et la réduction des accidents, le respect des droits et libertés garantis par la Constitution, et l'application équitable de la loi », a soutenu le ministre, ajoutant que l'adoption des articles



ayant fait l'objet de désaccord, à savoir 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170 « représente une étape importante vers le parachèvement du système juridique relatif à la sécurité routière, le renforcement de la confiance du citoyen dans les institutions de l'Etat et la consolidation du principe de la responsabilité partagée dans la pré-

servation de la sécurité routière ». Pour leur part, les syndicats ont salué à l'issue de la rencontre, l'accompagnement ainsi que la réponse positive du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à leurs préoccupations. Ils ont également exprimé leurs remerciements au ministre de l'Intérieur, pour l'ouverture des canaux de dialogue avec le parte-

naire social. Les syndicats estiment à l'unisson que l'amendement et l'actualisation de la loi sur la route, alignée sur les réalités du terrain, constituent une « étape importante et indispensable dans le renforcement de la discipline routière, la réduction des accidents et offrent aux professionnels du transport un cadre d'exercice plus serein et stable ». ■

JEUNESSE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Des efforts fédérés



Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont effectué lundi une visite de travail à Blida, au cours de laquelle ils ont souligné à l'occasion l'importance de renforcer la coordination entre leurs secteurs, en vue de contribuer à l'élargissement des opportunités de formation et le renforcement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. M. Hidaoui a indiqué, à ce propos, que cette visite

s'inscrit dans le cadre d'une série de visites de terrain qu'il effectue dans plusieurs wilayas du pays, dans le cadre de la dynamique engagée par le ministère afin de s'enquérir du fonctionnement des établissements de jeunesse et d'accompagner les nouveaux programmes arrêtés pour dynamiser leurs activités. « Ces programmes visent à redonner vitalité aux établissements de jeunes et à les sortir de la léthargie dont ils ont souffert par le passé, à travers l'adoption d'un nouveau code des activités susceptible de conférer une

plus grande attractivité à ces espaces et d'attirer le plus grand nombre possible de jeunes », a-t-il ajouté. Le ministre a relevé, en outre, l'évolution notable enregistrée dans l'ouverture de nouvelles activités au sein des différentes structures de jeunesse, permettant ainsi d'élargir les centres d'intérêt des jeunes et de les attirer davantage. Il a ajouté que cette visite constituait également une occasion de renforcer la complémentarité avec plusieurs secteurs, notamment celui de la formation et de l'enseignement professionnels, à travers l'ouverture de clubs spécialisés liés à l'environnement et à l'entrepreneuriat.

Pour sa part, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a indiqué que cette visite visait à s'enquérir de la situation du secteur dans la wilaya, au regard des caractéristiques économiques par lesquelles elle se distingue et de la solidité de son tissu économique, ce qui explique la forte demande enregistrée pour les différentes formations de base et spécialisées de haut niveau, au vu de la diversité des orientations économiques. Elle a ajouté que la wilaya de Blida figure parmi les wilayas agricoles de premier plan, ce qui s'est traduit par la spécialisation de plusieurs établissements de formation professionnelle dans la dispense de formations dans le domaine agricole. Elle a éga-

lement indiqué que cette visite a permis de s'informer des programmes de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat, « notamment dans un contexte marqué par l'existence d'un tissu économique solide susceptible d'ouvrir de plus larges perspectives d'emploi, y compris à travers la création de micro-entreprises économiques dans le domaine de la sous-traitance ». Mme Arhab a loué, à cette occasion, les projets prometteurs dont elle a pris connaissance, exprimant la disponibilité de son secteur, en coordination avec les différents secteurs concernés, à accompagner ces projets jusqu'à leur concrétisation sur le terrain.

Au cours de cette visite, les deux ministres ont inspecté des projets portés par des jeunes et actuellement en cours de réalisation dans les communes de Bouarfa et de Beni Tamou. Ils ont également écouté plusieurs idées de projets entrepreneuriaux présentées par des diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et se sont enquis des conditions de stage d'apprentis au sein d'une entreprise économique. La délégation ministérielle a également visité les différents ateliers et la ferme pédagogique de l'Institut spécialisé en agriculture de Bougara, ainsi qu'un restaurant destiné à l'organisation d'Iftars collectifs dans la ville de Blida, dans le cadre de l'initiative « Bravo aux jeunes ! ». ■

Accidents de la route : 52 morts et 1 659 blessés en une semaine

L'hécatombe se poursuit

Cinquante-deux personnes ont trouvé la mort et 1 659 autres ont été blessées dans 1 385 accidents de la circulation survenus durant la période du 1er au 7 mars, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Touggourt avec 6 morts et 24 blessés dans 16 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 616 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (76), Blida (28) et Skikda (23). Durant la même période, les secours de la Protection civile ont également effectué 5 263 interventions pour le sauvetage de 374 personnes en situation de danger et exécuté 4 663 opérations d'assistance diverses. S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué 29 interventions et pris en charge 48 personnes incommodées par ce gaz.

Gara Djebilet
Le CNESE
met en avant
l'importance
économique
du gisement

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a organisé, lundi à Alger, une conférence intitulée «Gara Djebilet: du gisement minier à l'espace de développement durable» lors de laquelle les dimensions économiques et de développement de ce projet ont été mises en exergue.

La rencontre s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du conseiller auprès du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des paiements internationaux, Farid Yaici, du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr. Kamel Sanhadji, ainsi que du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, en sus de représentants du Conseil de la nation, de plusieurs ministères, ainsi que d'experts et enseignants universitaires, rapporte l'APS.

Dans une allocution à cette occasion, le président du CNESE, Mohamed Boukhari, a mis en avant l'importance économique de ce gisement qui concrétise un espace de développement intégré, à même de contribuer au renforcement de la sécurité industrielle du pays et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale dans son ensemble.

«Cette infrastructure géante, réalisée en un temps record, constitue la concrétisation d'un espace économique où s'articulent de manière intégrée les chaînes d'extraction, de transport, d'énergie, de transformation industrielle et de développement local, dans une architecture cohérente et interconnectée, renforçant la souveraineté nationale, garantissant la sécurité industrielle et améliorant la compétitivité de l'économie nationale, tout en contribuant à sa diversification».

De son côté, Mme Tafer a affirmé que la mine de Gara Djebilet représente «la pierre angulaire» dans le processus de renforcement de la souveraineté économique du pays, soulignant que la décision du président de la République de lancer l'exploitation de ce gisement, parallèlement à l'achèvement de la ligne ferroviaire minière Tindouf-Béchar-Gara Djebilet, constitue un véritable tournant dans la valorisation des ressources minières nationales.

Ce projet ne se limite pas à l'extraction du minerai de fer, mais s'inscrit dans le cadre d'une vision de mise en place d'une chaîne de valeur industrielle intégrée englobant l'extraction, le traitement et la transformation, permettant ainsi de réduire les importations et de développer les exportations industrielles, a-t-elle ajouté.

R. E.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DANS LE MILIEU UNIVERSITAIRE

L'INAPI signe une convention avec l'ENSTA

L'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) a signé une convention portant création d'un Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) au sein de l'École nationale supérieure des technologies des systèmes autonomes (ENSTA).

PAR FATIHA AMALOU

«**D**ans le cadre des efforts déployés pour promouvoir l'innovation et encourager la recherche et le développement par l'extension du réseau des Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) au sein des universités et instituts de recherche algériens, l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) annonce la signature d'une convention portant création d'un CATI au sein de l'École nationale supérieure des technologies des systèmes autonomes (ENSTA)», indique l'INAPI dans sa page officielle facebook.

Cette convention vise à renforcer la culture de la propriété industrielle dans le milieu universitaire et à permettre aux étudiants, chercheurs et porteurs de projets de bénéficier d'informations technologiques et de services d'accompagnement en matière de recherche et d'innovation en matière de brevets.

L'INAPI renforce activement la cultu-

re de la propriété intellectuelle (PI) en milieu universitaire algérien, notamment via le lancement cette année d'un Modèle National de Politique de PI pour l'enseignement supérieur. Ce cadre vise à protéger et valoriser les recherches, thèses et innovations des étudiants et enseignants-chercheurs.

Des campagnes sont menées dans les universités pour promouvoir la culture de la protection des inventions chez les chercheurs.

L'INAPI aide à la structuration de la PI dans les universités, permettant une meilleure gestion des actifs intellectuels, des brevets et le transfert de technologie. Les Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) accompagnent les porteurs de projets innovants et startups universitaires lors du dépôt de leurs demandes de protection.

Cette dynamique a contribué à une hausse significative des dépôts de brevets en 2025 (20 % de plus qu'en 2023), notamment dans les domaines techniques et scientifiques.



L'INAPI, avec l'appui de l'OMPI, structure l'écosystème de l'innovation universitaire pour passer d'une logique de production scientifique à une logique de valorisation économique.

L'Institut promeut activement l'innovation en Algérie en protégeant les droits de propriété industrielle (brevets, marques, dessins) et en accompagnant les startups, chercheurs et innovateurs. Grâce à un réseau de centres CATI (Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation), l'institut facilite l'accès aux informations techniques, aide à la rédaction de brevets et soutient le potentiel créatif national.

L'INAPI enregistre et délivre des brevets d'invention (valables 20 ans) qui protègent la propriété intellectuelle, encourageant ainsi la recherche et le développement. Les Centres

d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) aident les innovateurs à accéder aux ressources scientifiques, à effectuer des recherches d'antériorités et à se former à la propriété intellectuelle.

L'institut offre un accompagnement spécifique pour les porteurs de projets innovants lors des procédures de dépôt de titres de propriété industrielle. Il constate une progression notable des dépôts de brevets, témoignant de la croissance de l'innovation en Algérie, notamment via des partenariats pour créer de nouveaux centres CATI. L'INAPI collabore avec des organisations comme l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) pour renforcer les capacités nationales. La demande de brevet se fait auprès de l'INAPI, avec des avantages pour le dépôt en langue arabe et française. ■

SIAL CANADA 2026

Les opérateurs économiques algériens invités

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a invité, lundi dans un communiqué, les opérateurs économiques algériens activant dans le secteur de l'industrie agroalimentaire à participer au Salon international de l'alimentation (SIAL Canada 2026), prévu du 29 avril au 1er mai à Montréal, afin d'explorer les tendances du marché nord-américain et les opportunités d'exporta-

tion des produits algériens. Le SIAL Canada est l'un des plus importants événements internationaux dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, regroupant plus de 1.000 exposants de 44 pays et accueillant près de 21.000 visiteurs professionnels (importateurs, distributeurs, chaînes de distribution, restaurateurs et acteurs institutionnels), a précisé le communiqué. Le salon couvre plusieurs domaines d'activi-

té, notamment les produits alimentaires, les boissons, les produits laitiers et les produits frais, les chaînes de distribution, la restauration, l'emballage, la logistique et les chaînes d'approvisionnement.

L'AAPI a souligné que cet événement représente une opportunité pour les entreprises algériennes de renforcer la présence des produits nationaux sur les marchés canadien et américain, d'établir des partenariats com-

merciaux internationaux et d'explorer les tendances du marché nord-américain et les opportunités d'exportation.

A cet effet, elle a invité les entreprises intéressées à s'inscrire via le site officiel du salon (www.sialcanada.com) et à contacter le service commercial de l'ambassade du Canada en Algérie (alger-td@international.gc.ca) pour plus d'informations.

R. E.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Les associations saluent les instructions du président de la République

Des associations et organisations ont salué la détermination du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à durcir les mesures de lutte contre la spéculation et à intensifier le suivi rigoureux sur le terrain à l'encontre des spéculateurs dans les produits de consommation, selon l'APS.

Ces mesures sont de nature à renforcer la transparence du marché et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, de même qu'elles reflètent la ferme volonté des autorités de lutter contre ces pratiques illégales, selon ces organisations.

Ainsi, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a salué, dans un communiqué, les instructions du président de la République visant à garantir la disponibilité des produits, à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à empêcher toute tentative de spéculation ou de monopole.

Il s'agit aussi «d'un message clair se-

lon lequel le marché national ne saurait être un espace de désordre ou de manipulation des moyens de subsistance des citoyens», a-t-elle fait observer.

Après avoir salué les décisions prises concernant l'importation des moutons en prévision de l'Aïd El-Adha, l'UGCAA a réaffirmé sa pleine adhésion et sa mobilisation sur le terrain, aux côtés des pouvoirs publics, afin d'assainir le marché national des intrus et des spéculateurs, tout en œuvrant à ancrer une culture de commerce honnête fondée sur le respect de la loi et de l'éthique professionnelle, contribuant ainsi à protéger les commerçants intègres et à consolider la confiance entre les citoyens et les acteurs du marché.

Les commerçants et opérateurs économiques honnêtes demeureront des partenaires essentiels pour garantir la stabilité et l'approvisionnement régulier du marché, a-t-elle souligné, réitérant son engagement

à les accompagner et à les encadrer afin de renforcer l'esprit de responsabilité économique au service de l'intérêt national et du maintien des équilibres socioéconomiques.

Dans le même sillage, la phase actuelle exige la mise en œuvre d'une approche participative et intégrée réunissant le gouvernement, les organisations professionnelles et les acteurs économiques, afin de bâtir une économie nationale émergente, forte et diversifiée, capable de faire face aux défis et de réaliser un développement durable, de manière à consacrer la souveraineté de la décision économique nationale et à servir l'intérêt du citoyen, a-t-elle ajouté.

De son côté, le président de l'Association nationale de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a déclaré à l'APS, que les orientations du président de la République constituent une étape im-

portante pour l'organisation du marché et la protection du pouvoir d'achat des Algériens, indiquant que la rigueur et la transparence dans le suivi constituaient une revendication essentielle, notamment après avoir relevé certains dépassements et manipulations sur le marché.

Pour lui, ces mesures visant à lutter contre la spéculation reflètent la forte volonté des hautes autorités du pays d'organiser le marché et de faire face aux différentes pratiques entraînant des perturbations dans l'approvisionnement et des hausses injustifiées des prix.

Abordant les mesures préventives prises pour le mois de Ramadhan, M. Zebdi a souligné que le marché n'a pas connu de perturbations majeures comme cela se produisait par le passé, ce qui reflète l'amélioration progressive que connaît le pays au cours des années en termes de disponibilité des produits et de stabilité de l'approvisionnement.

R. E.

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Sonelgaz-Transport Gaz conserve sa certification ISO 9001:2015

Sonelgaz-Transport Gaz (STG), a renouvelé avec succès sa certification ISO 9001:2015 pour son système de management de la qualité, et ce pour la deuxième année consécutive, suite à la réussite de son deuxième audit de suivi externe.

PAR FATIHA A.

« Cette performance a été annoncée lors de la réunion de clôture de l'audit, qui s'est tenue jeudi dernier au siège de l'entreprise. Étaient présents à cette réunion l'équipe d'audit de l'organisme certificateur, ainsi que des responsables du système de management de la qualité et des cadres de différents départements » a indiqué hier Sonelgaz, dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook.

L'audit a porté sur une évaluation complète des différentes composantes du système de management de la qualité de l'entreprise, notamment la planification, la mise en œuvre, la revue et les mécanismes d'amélioration continue, afin de garantir la conformité des processus et des procédures aux normes internationales en vigueur.

« Lors de l'évaluation, l'équipe d'audit externe a salué le niveau d'organisation et de professionna-

lisme dont a fait preuve l'entreprise dans ses opérations. Ils ont également salué la coopération et l'implication active des employés dans la mise en œuvre des exigences de qualité et la fourniture des informations nécessaires au succès de l'audit », ajoute-t-on de même source.

À l'issue de la réunion, le représentant de l'organisme de certification a officiellement annoncé le maintien par Sonelgaz-Gas Transport de sa certification ISO 9001:2015 relative au système de management de la qualité, réaffirmant ainsi l'engagement de l'entreprise à promouvoir une culture de la qualité et de l'amélioration continue.

« Cette réussite témoigne des efforts constants déployés par Sonelgaz-Transport Gaz pour développer ses systèmes et améliorer ses services, renforçant ainsi la confiance de ses clients et consolidant sa position d'organisation appliquant les meilleures pratiques internationales en matière de management et de qualité », précise le communiqué.



Le maintien de cette certification internationale constitue également une motivation supplémentaire pour poursuivre l'amélioration des performances et la satisfaction client, dans le cadre d'une vision stratégique fondée sur le développement continu et le respect des normes de qualité internationales les plus exigeantes.

Sonelgaz-Transport Gaz (STG) est une filiale spécialisée du groupe Sonelgaz, dédiée à la gestion, la maintenance et l'exploitation des infras-

tructures de transport de gaz naturel par canalisations. Elle assure la sécurité du réseau de pipelines en acier carbone et contribue à la réalisation de projets stratégiques pour sécuriser l'approvisionnement énergétique national.

Elle est issue de la réorganisation et du regroupement des sociétés actives dans le transport de gaz. Entre autres missions, elle se charge de l'inspection périodique des gazoducs, maintenance des installations de transport de gaz, et sécurisation

des réseaux, comme l'inspection du gazoduc « Hamadi-Hamma ».

La société a contribué à la réalisation de projets stratégiques en levant des obstacles techniques. Elle fait partie du groupe Sonelgaz, qui opère via 11 filiales pour la production, le transport et la distribution d'électricité et de gaz en Algérie.

Elle travaille en coordination avec le groupe pour assurer la fiabilité du transport de gaz, notamment pour alimenter les centrales électriques et la distribution publique. ■

SOUTIEN À L'INNOVATION ET AUX START-UP

Ouadah salu le rôle de l'Université de Médéa

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a affirmé hier que l'innovation est devenue un « choix stratégique indispensable » pour bâtir une économie nationale fondée sur le savoir et les compétences des jeunes. Lors d'une visite de travail dans la wilaya de Médéa, il a salué le rôle efficace de l'Université Yahia Fares dans l'accompagnement des étudiants entrepreneurs.

Le ministre a expliqué que la synergie entre les jeunes, les collectivités locales et les pôles d'innovation témoigne du succès des politiques publiques de soutien à l'entrepreneuriat. Il a souligné l'importance croissante du travail indépendant comme pilier de l'économie nationale et la volonté de l'État d'intégrer les étudiants, les chercheurs et les talents nationaux et internationaux au cycle économique, tout en s'adaptant aux grandes mutations technologiques, notamment l'intelligence artificielle.



Les données de l'université de Médéa ont démontré des progrès en matière de soutien aux initiatives entrepreneuriales. Son incubateur d'entreprises a accompagné plus de 680 étudiants dans le lancement de 457 projets de start-up, dont 21 ont obtenu le label « start-up » et 4 sont désormais opérationnels. Le Centre de développement de l'entrepreneu-

riat, en collaboration avec l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, a organisé 12 sessions de formation pour 268 porteurs de projets, dont 54 ont obtenu un financement. Cinq projets innovants ont également bénéficié du soutien de l'initiative « Proto_Market », qui propose un mentorat aux projets arrivés à maturité.

De son côté, le wali de Médéa Djilali Doumi, a souligné que l'État a mis en place toutes les conditions nécessaires au soutien des jeunes entreprises grâce à un ministère dédié et à l'adoption d'une législation incitative, notamment la nouvelle loi sur l'investissement, qui facilite la création de startups et de petites et moyennes entreprises (PME) par les jeunes.

Il a appelé à intensifier les efforts pour former des élites et des professionnels qualifiés, capables de gérer efficacement les institutions de l'État. Il a considéré le développement des connaissances et du capital humain comme des éléments stratégiques renforçant la compétitivité du pays.

F. A.

RESSOURCES EN EAU

Derbal inspecte les services d'approvisionnement à Alger et Tipaza

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a effectué hier une visite d'inspection au siège de la société des eaux et de l'assainissement des wilayas d'Alger et de Tipaza (SEAAL) afin d'évaluer l'état d'avancement des services d'approvisionnement en eau potable. Lors de sa visite au centre de contrôle à distance, le

ministre a inspecté les points de distribution journaliers et les installations de stockage, dont les données étaient affichées sur les écrans du système de surveillance et de contrôle. Il s'est dit satisfait du service assuré aux citoyens, notamment pendant les périodes de forte demande du mois sacré du Ramadan, tout en

soulignant la nécessité de poursuivre le travail de terrain pour garantir un service public de haute qualité. Le ministre s'est ensuite rendu au laboratoire central, où il a été informé des ressources disponibles, notamment du matériel et des équipements, ainsi que de l'expertise des spécialistes et des experts du labora-

toire, le tout dans le cadre des efforts déployés pour garantir la qualité de l'eau distribuée aux citoyens. M. Derbal a également insisté sur l'importance d'un travail continu et d'une vigilance constante pour garantir la sécurité de la population et la qualité de l'eau distribuée, selon un communiqué du ministère.

F. A.

Ooredoo Algérie

Extension du réseau 5G à l'ensemble des wilayas

L'opérateur de téléphonie mobile, Ooredoo Algérie, a annoncé, dans un communiqué, l'extension de son réseau de cinquième génération (5G) à l'ensemble des wilayas du pays.

A ce propos, l'entreprise a indiqué que le réseau sera renforcé à travers la densification du nombre des stations, afin d'assurer « une couverture optimale et une expérience utilisateur conforme aux standards internationaux, dans toutes les régions » rapporte l'APS.

Grâce à cette nouvelle avancée, Ooredoo devient « le premier opérateur mobile à couvrir l'ensemble du territoire algérien avec la 5G », note le communiqué, ajoutant que l'entreprise « dépasse, ainsi, dès la première année, le nombre de wilayas prévues dans le cahier des charges pour le déploiement de la 5G ».

A cette occasion, le directeur général de Ooredoo Algérie, Roni Tohma, a indiqué que cette démarche constitue « un engagement stratégique par lequel nous renouvelons notre promesse d'accompagner nos clients vers un avenir numérique plus rapide et plus innovant ». Il a, par la même occasion, réaffirmé la volonté de l'entreprise Ooredoo Algérie à « poursuivre ses investissements dans ses infrastructures et ses réseaux afin d'offrir une expérience conforme aux standards internationaux, tout en soutenant l'économie numérique, au service des Algériens, et en accompagnant les ambitions de la jeunesse ainsi que la digitalisation des entreprises ».

Dans ce contexte, Ooredoo Algérie rappelle que toutes ses cartes USIM 4G sont entièrement compatibles avec la technologie 5G, permettant ainsi aux abonnés de passer facilement à cette nouvelle technologie sans avoir à changer de carte SIM.

Le service peut être activé via l'application My Ooredoo, à travers le lien <http://choof.ooredoo.dz/> ou dans l'ensemble des espaces Ooredoo présents à travers le territoire national, ajoute le communiqué.

R. E.

RENFORCEMENT DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT À TINDOUF

Avancement des travaux de la STEP

La capacité de traitement de cette installation est estimée à 43.000 mètres cubes par jour, avec une possibilité d'extension à l'avenir. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tindouf.

Le projet de réalisation de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la ville de Tindouf connaît une progression notable dans le rythme des travaux, tandis que les capacités du service d'assainissement ont été renforcées par de nouveaux équipements, a-t-on appris, lundi, auprès de l'unité de Tindouf, relevant de l'Office National de l'Assainissement (ONA). Le directeur de cette unité, Youcef Guellil, a indiqué que le taux de réalisation du premier lot, relatif à la réalisation de la structure de la station, a atteint environ 40 pour cent, tandis que l'avancement du second lot, concernant la réalisation de la conduite d'alimentation sur une distance de 14 km, a dépassé 70 pc. Le même responsable a précisé que la capacité de traitement de cette installation est estimée à 43.000 mètres cubes par jour, avec une possibi-

lité d'extension à l'avenir. Il a ajouté que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tindouf, pour lequel une enveloppe financière de 300 millions de dinars a été allouée. Dans le cadre de l'amélioration des performances du service d'assainissement, l'unité de Tindouf a également bénéficié d'un camion hydro-mécanique moderne destiné à renforcer les interventions sur le terrain, notamment pour le débouchage et le curage des canalisations d'eaux usées, a ajouté la même source. M. Guellil a expliqué que ce renforcement s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public de l'assainissement et du renforcement des capacités des équipes techniques dans leurs interventions quotidiennes, conformément à la politique de



modernisation des équipements adoptée par la direction générale de l'Office National de l'Assainissement. Il a ajouté que la décision de doter l'unité de ce camion est intervenue à la suite de la visite du Directeur général de l'ONA à Tindouf et de la réunion tenue au siège de la wilaya, le 16 février dernier, en présence du wali, au cours de laquelle il avait été convenu de renforcer les moyens matériels de l'unité afin d'améliorer

l'efficacité des interventions sur le terrain. Le responsable a enfin souligné que « cet équipement contribuera à faciliter le travail des équipes de terrain et à accélérer les opérations d'intervention », d'autant que le parc d'équipements de l'unité souffre d'un manque, alors que les équipes techniques effectuent plus de 400 interventions par mois sur un réseau d'assainissement dépassant 260 km à l'échelle de la wilaya de Tindouf. ■

MASCARA

Plus de 40 artisans à la première exposition de l'artisanat féminin

La première édition de l'exposition de wilaya de l'artisanat féminin a été inaugurée, lundi à la Maison de la culture «Abi Ras Ennaciri» de Mascara, avec la participation de plus de 40 artisans lieux des différentes régions de la wilaya, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme. Cette exposition est organisée à l'initiative de la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers, en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que l'établissement culturel prévu, indique-t-on. L'exposition met en avant des produits artisanaux réalisés par des femmes résidant dans différentes communes de la wilaya, notamment des habitudes traditionnelles féminines, des produits de poteries, des pâtisseries et gâteaux traditionnels, des objets fabriqués à partir d'alfa et de doum,

des couvertures en laine, de la peinture sur soie, ainsi que diverses œuvres d'art. La première journée de la manifestation a connu une grande affluence de visiteurs de la ville de Mascara, notamment au niveau des stands de poterie réalisés avec créativité par les artisans locaux. L'exposition comprend également un espace consacré à la présentation des activités de la Chambre de l'artisanat et des métiers dans le domaine de la formation des femmes au foyer dans différentes activités artisanales, ainsi qu'une exposition d'affiches accompagnées de photos retraçant les activités des artisanes dans les zones rurales, selon les organisateurs. L'organisation de cette manifestation vise à faire connaître les produits artisanaux féminins qui font la réputation de la région et à permettre aux femmes artisanes au foyer de com-



mercialiser leurs produits, dans le cadre du programme national de soutien à la femme artisan au foyer, supervisé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a indiqué le directeur de la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers, Khalid Ta-

hraoui. Par ailleurs, le même responsable a révélé qu'une exposition dédiée aux industries artisanales rurales de la wilaya sera prochainement organisée, avec la participation d'environ 50 artisans et artisans issus de différentes régions de la wilaya. ■

SAÏDA

Plus de 1.000 logements promotionnels aidés en cours de réalisation



Quelque 1.828 logements de type promotionnel aidé (LPA) est actuellement en cours de réalisation, dans la wilaya de Saïda, à travers plusieurs communes, dont 880 unités dans la ville de Saïda et 948, Sidi Boubekeur et Youb, a-t-on appris, lundi, auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Selon la même source, le programme de logements en cours de réalisation dans la ville de Saïda est réparti sur plusieurs sites. Ainsi, 150 logements sont en construction au quartier Es-

Salem, tandis que 200, 100 et 80 logements sont réalisés dans la zone de Dahr Echeikh, en plus de 350 logements au quartier Sersour. Les travaux affichent des taux d'avancement variant entre 20 et 60 %. Les délais de livraison de ces programmes, dont la réalisation est supervisée par l'OPGI, ont été fixés entre 18 et 24 mois. Une partie des travaux a été lancée en janvier dernier, tandis que l'autre partie a débuté en juillet de l'année précédente. Concernant le programme de 948 logements, en cours de réalisation dans les com-

munes de Saïda, Sidi Boubekeur et Youb, celui-ci connaît un rythme de réalisation accéléré et soutenu et devra être réceptionné avant la fin de l'année en cours, selon la même source. A noter que la Direction de l'habitat de la wilaya de Saïda recense un programme global de 6.715 logements dans les formules promotionnel aidé (LPA) et socio-participatif (ancien programme). Parmi ce total, 3.461 logements ont été réalisés, 1.062 sont en cours de construction, tandis que le reste du programme n'a pas encore été lancé. ■

Tizi-Ouzou

Réouverture d'une unité d'urgences médicales à M'douha

Une Unité des urgences médicales de la polyclinique Nabila-Djahnine de M'douha dans le chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, a été rouverte dimanche, après avoir fait l'objet de travaux de réhabilitation. Le wali de Tizi-Ouzou, Aboubacar Essedik Boucetta a procédé à la réouverture de cette unité de soins, fermée depuis trois (3) mois, pour des travaux de réhabilitation, dans le cadre de la réhabilitation du réseau de polycliniques entourant le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir-Mohamed. « La réouverture de cette unité, qui fait partie de la ceinture sanitaire autour du CHU, après sa réhabilitation, permettra notamment de diminuer la pression sur son service des urgences », a souligné, à cette occasion, le directeur local par intérim de la santé et de la population (DSP), Farid Salemi. Le wali a, également, procédé à la mise en service d'une nouvelle unité de cardiologie interventionnelle, nouvellement acquise, au CHU Nedir-Mohamed. Dotée d'équipements modernes et performants, cette nouvelle unité permettra au service de cardiologie de ce CHU, « de fournir davantage de soins, en quantité et en qualité, aux patients », a assuré le chef de service, le Professeur Kichou Brahim.

Bechar

Réception prochaine d'un programme de 700 logements

Le parc de logements de la wilaya de Bechar sera renforcé, prochainement, par la réception d'un programme de 700 unités de logements publics locatifs (LPL) destinés à répondre à la demande en la matière dans la commune de Bechar, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya. Les chantiers de réalisation de ces nouveaux logements, qui sont implantés dans la zone urbaine de Tighaliine au Nord-est de la même commune, sont appelés à être achevés avant la fin de l'année 2026, pour être mis à la disposition de la commission de daïra pour leur distribution aux demandeurs, a-t-on précisé. La wilaya de Bechar, qui a bénéficié ces cinq dernières années d'un programme global d'habitat de 56.282 unités de logement, a réalisé et attribué, auparavant, aux bénéficiaires un quota de 45.322 unités a-t-on ajouté. Sur ce même programme global, 4.053 unités relevant des exercices 2023 et 2024 sont actuellement en cours de réalisation à travers plusieurs collectivités de la wilaya, a-t-on souligné.

Réduire
sucre et gras
pendant
le jeûne

Le jeûneur a besoin d'une alimentation énergétique, légère et qui ne provoque pas une hyperglycémie, explique Hasna Boulbourhane. Aussi, s'appuie-t-elle sur des ingrédients complets et étudiés, dépourvus de sucre transformé, de farine blanche, d'huiles hydrogénées et d'arômes industriels, tout en proposant des produits sans gluten. Et d'assurer « avoir observé, ces dernières années, une augmentation sensible du nombre d'amateurs de ce type d'alimentation. Ce qui traduit, selon elle, une prise de conscience quant à la nécessité de privilégier, à nouveau, les produits naturels et à adopter un mode de vie plus équilibré ». Commentant ce constat, la spécialiste en nutrition, Dr Latifa Bouzid, soutient qu'il s'agit d'« une tendance mondiale en faveur d'une alimentation saine ayant impacté au niveau national », imputant cette multiplication des problèmes de santé dernière induits par le mode de vie et le déséquilibre alimentaire. Le mois sacré a également connu une évolution remarquable en la matière, bon nombre de jeûneurs ayant opté pour la réduction du sucre et du gras, en privilégiant les graines complètes et les alternatives saines, prédisant un essor de cette tendance à l'avenir, portée par la prise de conscience alimentaire, at-elle ajouté. La nutritionniste a mis en garde contre certaines habitudes propres au ramadhan, à savoir la consommation excessive de sucre et de boissons gazeuses, avec un déséquilibre des composants des mets, faisant savoir que « les alternatives saines, plus disponibles désormais, sont en mesure d'offrir l'exigence gustative avec un minimum de calories. » Pour sa part, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a mis en avant « les déséquilibres du régime alimentaire moderne, caractérisés par une hausse des taux de sel, de sucre et de lipides, souligne, à ce propos, le soutien de son organisation aux produits catalogués « sains », afin d'éviter qu'ils ne soient « le monopole exclusif d'une catégorie » de la population, la finalité étant « la préservation » de la santé du consommateur algérien » soutient qu'il s'agit d'« une tendance mondiale en faveur d'une alimentation saine ayant impacté au niveau national », imputant cette dernière à la multiplication des problèmes de santé induits par le mode de vie et le déséquilibre alimentaire.

SANTÉ CUTANÉE

Le sucre, l'ennemi silencieux de la peau

Le sucre fait partie de l'alimentation quotidienne de millions de personnes. Pourtant, de plus en plus de dermatologues affirment qu'il peut avoir un impact direct sur la qualité de la peau, notamment sur l'acné, l'inflammation et le vieillissement cutané.

Omniprésent dans notre alimentation moderne, le sucre est l'un des ennemis de notre peau. Son impact sur la peau est souvent sous-estimé. De plus en plus de dermatologues et de chercheurs s'accordent à dire qu'une consommation excessive de sucre peut accélérer le vieillissement cutané, favoriser l'acné et altérer l'équilibre naturel de la peau. Derrière son goût agréable se cachent en réalité plusieurs mécanismes biologiques qui peuvent nuire à la santé cutanée. Selon les experts, le premier mécanisme est l'inflammation. Lorsque nous consommons des aliments riches en sucre ou à indice glycémique élevé, notre organisme libère rapidement de l'insuline pour réguler la glycémie. Cette augmentation d'insuline stimule la production d'androgènes, des hormones qui augmentent l'activité des glandes sébacées. Résultat : la peau produit plus de sébum, ce qui peut obstruer les pores et favoriser l'apparition d'acné. Plusieurs recherches scientifiques ont mis en avant ce lien. Une étude publiée dans l'*American Journal of Clinical Nutrition* a montré que les personnes suivant un régime à faible indice glycémique présentaient une réduction significative des lésions d'acné. De nombreux dermatologues confirment également cette relation : selon le Dr Whitney Bowe, dermatologue et auteure spécialisée dans la santé de la peau, les régimes riches en sucre peuvent aggraver l'inflammation cutanée et favoriser les poussées d'acné, en particulier chez les adolescents

et les jeunes adultes. Le deuxième phénomène, moins connu mais tout aussi important, est la glycation. Ce processus se produit lorsque les molécules de sucre se fixent aux protéines de l'organisme, notamment le collagène et l'élastine, qui sont responsables de la fermeté et de l'élasticité de la peau. Cette réaction chimique forme des composés appelés « produits de glycation avancée » (AGE). Ces molécules endommagent les fibres de collagène, les rendent plus rigides et diminuent leur capacité à maintenir la peau ferme et souple. Avec le temps, cela peut entraîner l'apparition de rides, une perte d'élasticité et un relâchement cutané prématuré. Des chercheurs de l'Université de Leiden aux Pays-Bas ont démontré que des niveaux élevés d'AGE dans l'organisme sont associés à une accélération du vieillissement cutané. En d'autres termes, une alimentation trop sucrée peut littéralement « rigidifier » la structure de la peau. Le sucre peut également contribuer à la déshydratation cutanée. Une consommation excessive perturbe l'équilibre hydrique de l'organisme et peut favoriser une perte d'eau accrue. Lorsque la peau manque d'hydratation, elle devient plus terne, plus sèche et plus fragile. Cette déshydratation peut accentuer l'apparence des ridules et diminuer l'éclat naturel du teint. Certains experts en nutrition expliquent également que les régimes riches en sucres raffinés peuvent perturber la fonction barrière de la peau, rendant celle-ci plus sensible aux



agressions extérieures comme la pollution et les rayons UV. Un autre aspect souvent évoqué par les chercheurs est l'impact du sucre sur le système immunitaire. Des études ont montré qu'une consommation excessive de sucre peut réduire temporairement l'efficacité des cellules immunitaires chargées de combattre les bactéries et les infections. Pour la peau, cela peut signifier une plus grande vulnérabilité aux inflammations, aux infections bactériennes et aux troubles cutanés comme l'acné ou certaines dermatoses inflammatoires. Les dermatologues insistent sur le fait que c'est surtout la consommation excessive de sucres raffinés et d'aliments ultra-transformés qui pose problème. Les sucres naturels présents dans les fruits, accompagnés de fibres, de vitamines et d'antioxydants, ont généralement un impact bien moindre sur la glycémie et la santé cutanée. Pour préserver une peau saine, les experts recommandent plusieurs stratégies simples mais efficaces. La première consiste à privilégier une alimenta-

tion à faible indice glycémique, riche en légumes, fruits entiers, protéines de qualité et céréales complètes. Ce type d'alimentation stabilise la glycémie et réduit les pics d'insuline responsables de l'inflammation. Il est également conseillé de limiter les boissons sucrées, les pâtisseries industrielles et les produits ultra-transformés, qui contiennent souvent de grandes quantités de sucres cachés. De même, il est recommandé de boire suffisamment d'eau pour aider à maintenir l'hydratation de la peau et soutenir ses mécanismes naturels de réparation. Certaines alternatives naturelles peuvent également remplacer les sucres raffinés sans provoquer de fortes variations de glycémie. Des édulcorants comme la stévia ou le sirop d'érable, consommés avec modération, peuvent constituer des options plus intéressantes. Le miel, riche en antioxydants et aux propriétés antibactériennes, est parfois utilisé à la fois en alimentation et dans les soins de la peau, bien qu'il reste une source de sucre. **A. B.**

ORAN

Quand la cuisine diététique s'invite sur les tables ramadhanesques

Avec la tendance consistante à privilégier une alimentation saine, grâce à une forte prise de conscience quant aux bienfaits de celle-ci, notamment chez certaines catégories, nombre d'initiatives proposées, durant ce mois sacré, des plats et des pâtisseries d'alternative, alliant goût et équilibre diététique. Dans ce sens, la spécialiste en alimentation saine à Oran, Sara Berguel, a exprimé son souci de mettre à la disposition de ses clients des menus équilibrés, tout au long de l'année, avec un pic de demandes pendant le ramadhan dont les plats sont plus spécifiques, déclare-t-elle à l'APS, précisant avoir lancé son projet l'an dernier, afin de combler un manque en matière de produits naturels. Initialement, explique-t-elle, l'objectif de cette initiative a été de « promouvoir la culture de l'alimentation équilibrée et encourager les bonnes pratiques alimentaires », faisant savoir qu'elle continue de le mener, pour « répondre aux attentes d'une clientèle qui peine à trouver une alimentation à haute valeur sanitaire ».

La spécialiste indique que la demande émane de diverses catégories de la population, en particulier des sportifs, mais aussi des personnes âgées et des femmes au foyer, lesquelles s'inscrivent aux cycles de formation en cuisine diététique. S'agissant du mois de jeûne, elle s'est attelée à intégrer des recettes ramadanesques revisitées, à l'instar de la populaire « Harira » à l'Ouest du pays, en sus d'autres plats, dont la préparation tient compte de l'équilibre entre les protéines, les fibres et les glucides. De son côté, la spécialiste en produits diététiques, Meriem Toukali, a expliqué sa motivation pour ce créneau par « son intime conviction quant à l'impact néfaste d'une mauvaise alimentation sur la santé, notamment celle des malades chroniques dont la plupart sont en quête d'alternatives à leurs envies de préparations appétissantes, tout en



servant leur état de santé ». Elle a précisé que son projet, ayant démarré dans la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj,

avait ciblé essentiellement les personnes souffrant de problèmes de santé, avant qu'il ne fasse adhérer d'autres catégories, de tous âges, faisant savoir qu'elle propose des alternatives saines aux pâtisseries traditionnelles, à l'instar des gâteaux orientaux imbibés de sucre de dattes et autres rafraîchissants dépourvus d'additifs et de produits chimiques. Dans le même sillage, Hasna Boulbourhane de Mila, gérante d'une pâtisserie diététique et de chocolats à base de produits naturels, a affirmé que son label « s'appuie sur des produits de qualité, offrant goût et valeur nutritionnelle », influence « sa liste ramadanesque comme un prolongement de son sigle ». ■

SOMALIE LE PRÉSIDENT HASSAN SHEIKH SIGNE LA NOUVELLE CONSTITUTION

Le président de la Somalie, Hassan Sheikh Mohamud, a officiellement signé dimanche la nouvelle Constitution du pays, après son approbation par les deux chambres du Parlement, a rapporté lundi l'agence de presse somalienne Sona.

S'adressant aux médias lors de la cérémonie de signature, M. Sheikh a souligné que le gouvernement allait désormais commencer à mettre en œuvre la nouvelle Constitution, qui servira de base au renforcement des institutions gouvernementales, à la sauvegarde des droits des citoyens et à la promotion du système démocratique du pays.

« Ce jour marque la conclusion du long processus de révision de la Constitution fédérale de la Somalie, qui était provisoire depuis un certain temps et a été récemment ratifiée par le Parlement fédéral. Sa mise en œuvre commence aujourd'hui », a déclaré le président somalien. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du président de la Chambre du peuple, Cheikh Dam Mohamed Nur, du président de la Chambre haute, le sénateur Abdi Hashi Abdullahi, et des présidents des commissions de révision constitutionnelle.

CHINE LES ÉCHANGES COMMERCIAUX BONDISSENT ET DÉPASSENT LES PRÉVISIONS

Les échanges commerciaux de la Chine ont fortement augmenté sur les deux premiers mois de l'année comparés à la même période en 2025, selon des données officielles publiées mardi, dépassant largement les prévisions. Les exportations de janvier et février, en cumulé, ont augmenté de 21,8% sur un an, d'après l'Administration générale des douanes, dépassant une prévision de Bloomberg fondée sur une enquête auprès d'économistes qui anticipaient une hausse limitée à 7,2%. Les importations sur la même période ont également bondi de 19,8%, selon les données officielles, là encore au-dessus de la prévision de Bloomberg, qui tablait sur une croissance de 7%.

GRÂCE À LA TECH ET À L'IA

La Chine compte désormais plus de milliardaires que les États-Unis

La Chine dépasse à nouveau les États-Unis avec 1 110 milliardaires. Les fondateurs de la tech dominent le palmarès. La rivalité sino-américaine, qui structure les rapports de force dans les domaines militaire, technologique et commercial, se reflète désormais dans la géographie des grandes fortunes mondiales.

La Chine a retrouvé sa place de première puissance mondiale en nombre de milliardaires, selon le Hurun Global Rich List 2026 publié le 5 mars 2026 par le groupe de recherche et média Hurun, basé à Shanghai. Arrêté au 15 janvier 2026, le classement recense 1 110 milliardaires chinois sur un total mondial de 4 020, devant les États-Unis qui en comptent 1 000. La progression est nette : la Chine a ajouté 287 milliardaires en un an, effaçant l'intégralité des pertes enregistrées depuis 2022, année durant laquelle le pays avait atteint un pic de 1 133 milliardaires avant trois années consécutives de recul. En 2025, les États-Unis avaient repris la tête du classement pour la première fois en dix ans, avec 870 milliardaires contre 823 pour la Chine. Le retournement intervenu en douze mois illustre la sensibilité du palmarès aux cycles boursiers et aux valorisations des entreprises technologiques. La rivalité sino-américaine, qui structure les rapports de force dans les domaines militaire, technologique et commercial, se reflète désormais dans la géographie des grandes fortunes mondiales. Hurun recense cette année 114 milliardaires issus de sociétés d'intelligence artificielle, dont 46 nouveaux entrants — faisant de l'IA la principale source de création de milliardaires dans le monde en 2026. Deux nouveaux milliardaires chinois en sont directement issus : Yan Junjie, fondateur de la startup MiniMax, valorisée à 3,6 milliards de dollars, et Liu Debing, dirigeant de Zhipu — connue sous le nom commercial Knowledge At-



las Technology — qui entre dans le classement à 1,2 milliard de dollars. La progression des secteurs des véhicules électriques, de l'électronique grand public et des produits industriels contribue également à la hausse, portée par l'internationalisation croissante des entreprises chinoises. Rupert Hoogewerf, président et chercheur principal du groupe Hurun, a déclaré que « les milliardaires atteignent des records mondiaux, portés en grande partie par la hausse des marchés boursiers, avec l'IA en tête, et l'internationalisation des entreprises chinoises ». Au niveau mondial, le classement 2026 enregistre un record absolu : 4 020 milliardaires recensés, soit 578 de plus que l'édition précédente, une progression de 17 %. Leur richesse cumulée a augmenté de 28 %. Deux nouveaux milliardaires ont ainsi été créés chaque jour au cours de l'an-

née écoulée, selon Hurun. L'Inde consolide sa troisième place avec 308 milliardaires, en hausse de 24, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. Au sommet du classement individuel mondial, l'Américain Elon Musk conserve la première place pour la cinquième fois en six ans, avec une fortune estimée à 792 milliards de dollars — en hausse de 89 % — portée par la valorisation de SpaceX et de Tesla. Jeff Bezos d'Amazon le suit à 300 milliards de dollars, devant Larry Page d'Alphabet à 281 milliards. La prochaine étape attendue est la publication des déclinaisons régionales du Hurun Global Rich List 2026, qui détailleront les variations par secteur et par ville. En 2025, New York occupait la première place mondiale des villes abritant le plus de milliardaires, avec 129 résidents figurant au classement.

POUR NON-CONFORMITÉ À LA NOUVELLE LOI DISSOLUTION DE 40 PARTIS POLITIQUES EN GUINÉE

Le gouvernement guinéen a annoncé la dissolution de quarante partis politiques pour manquements à leurs obligations légales, une décision rendue publique tard dans la nuit de vendredi à samedi à la télévision nationale. Dans un arrêté signé par le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), les autorités indiquent que ces formations politiques perdent immédiatement leur personnalité morale et leur statut juridique. Parmi les partis concernés figurent plusieurs grandes formations de la scène politique guinéenne, notamment l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), dirigée par Cellou Dalein Diallo, le Rassemblement du Peuple de Guinée – Arc-en-ciel (RPG-AEC) de

l'ancien président Alpha Condé, ainsi que l'Union des Forces Républicaines (UFR), fondée par Sidya Touré. Selon l'arrêté, les partis concernés sont sanctionnés pour « manquements à leurs obligations légales ». En conséquence, toutes les activités politiques menées en leur nom sont désormais interdites, aussi bien sur le territoire national que dans les représentations diplomatiques guinéennes à l'étranger. Le texte prévoit également la mise sous scellés des sièges nationaux et des représentations locales de ces formations politiques. Leur patrimoine sera placé sous séquestre dans l'attente de la désignation d'un liquidateur chargé d'en assurer la gestion et la dévolution. Cette décision intervient alors que la Guinée se prépare aux élec-

tions législatives et communales prévues le 24 mai 2026, considérées comme une étape importante du processus de transition politique. Fin février, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ibrahima Kalil Condé, avait fixé un ultimatum aux formations politiques pour se conformer aux dispositions de la nouvelle loi organique régissant les partis politiques. Cette mesure fait suite à la promulgation de la loi organique L-2025-035-CNT du 21 novembre 2025, qui impose notamment aux partis de prouver leur implantation dans les 33 préfectures du pays, de garantir au moins 30 % de femmes dans leurs organes décisionnels et de fournir des documents administratifs et fiscaux concernant leurs dirigeants.

Côte d'Ivoire

Réduction de près de 60 % du prix du cacao payé aux producteurs

La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, a annoncé récemment une réduction de près de 60 % du prix payé aux producteurs, dans un contexte de forte chute des cours mondiaux et de ralentissement des ventes. Le ministre de l'Agriculture, Bruno Koné, a indiqué que le prix garanti aux producteurs passait à 1 200 francs CFA le kilo (environ 2 dollars), contre 2 800 francs auparavant. Selon lui, cet ajustement est rendu nécessaire par l'évolution défavorable du marché international. « Le prix du cacao sur le marché international nous oblige à procéder à un ajustement », a déclaré le ministre. En Côte d'Ivoire, l'État fixe deux fois par an le prix du cacao payé aux producteurs. Cette annonce intervient toutefois environ un mois plus tôt que d'habitude. Le secteur représente environ 14 % du produit intérieur brut du pays et fait vivre près de cinq millions de personnes. En octobre dernier, juste avant sa réélection, le président Alassane Ouattara avait annoncé un prix record de 2 800 francs CFA le kilo. Mais depuis, les cours mondiaux ont fortement reculé. Après avoir atteint 12 000 dollars la tonne fin 2024, ils s'établissent aujourd'hui autour de 2 900 dollars, rendant le cacao ivoirien nettement plus cher que les prix du marché international. « Nous aurions tous souhaité un meilleur prix, mais vous avez tous suivi la tendance du prix international », a ajouté Bruno Koné. Du côté des producteurs, la décision suscite de vives réactions. À Duékoué, dans l'ouest du pays, le syndicaliste Yao Yao a regretté que l'État ne compense pas davantage « une chute aussi vertigineuse ». Selon plusieurs sources du secteur, l'écart entre le prix ivoirien et les cours mondiaux a conduit certains exportateurs à retarder leurs achats ces derniers mois. D'autres acheteurs ont proposé des prix plus bas en échange de paiements immédiats. Pour soutenir le secteur, le Conseil national du café et du cacao avait annoncé en janvier qu'il achèterait des dizaines de milliers de tonnes de cacao stockées dans le pays. Cette baisse des prix intervient également après une décision similaire au Ghana, deuxième producteur mondial de cacao, qui a réduit à la mi-février le prix payé aux producteurs d'environ 30 %.

Mondial 2026

Ghorbal et Benbraham sélectionnés

Les Algériens internationaux Mustapha Ghorbal et Lahlou Benbraham ont été sélectionnés dans la liste des arbitres pour officier lors de la Coupe du Monde 2026, qui se déroulera aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, par la Fédération Internationale de Football (FIFA), en coordination avec la Confédération africaine de football (CAF). L'arbitre Mustapha Ghorbal a été retenu en tant qu'arbitre de champ, tandis que Lahlou Benbraham parmi les arbitres de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). Agé de 40 ans, Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Le natif de la ville d'Oran avait officié plusieurs compétitions internationales cette année dont la Coupe du monde des clubs aux Etats-Unis l'été dernier, des rencontres de qualifications du Mondial 2026, ainsi que des matchs de compétitions interclubs de la CAF. Outre l'Algérien Ghorbal, la liste des arbitres de champ pour le continent africain comprend Jean-Jacques Ndala (RD Congo), Amin Omar (Egypte), Pierre Atcho (Gabon) et Dahane Beida (Mauritanie). Quant à la liste des arbitres VAR pour l'Afrique, elle est composée de l'Algérien Lahlou Benbraham, Mahmoud Achour (Egypte) et Letticia Viana (Eswatini). Il est également prévu que deux arbitres assistants algériens rejoignent l'équipe habituelle de Mustapha Ghorbal, ce qui pourrait renforcer davantage la présence algérienne lors de ce Mondial. Cette sélection confirme une nouvelle fois le statut de l'arbitrage algérien aux niveaux africain et mondial, portée par les performances remarquables de Ghorbal lors des dernières éditions de la CAN et des compétitions interclubs de la CAF.

EN

Petkovic élargit son champ d'observation avant 2026

A l'orée d'un mois de mars capital dans la montée en puissance de la sélection nationale, le sélectionneur Vladimir Petkovic continue d'avancer avec méthode dans l'optique de la Coupe du monde 2026. C'est dans ce cadre que la Fédération algérienne de football a adressé à la FIFA une liste élargie de 55 joueurs, appelée à encadrer le prochain rassemblement des Verts et à offrir davantage de latitude au staff technique.

Cette présélection, loin d'être formelle, constituera un socle de travail en vue des choix définitifs avant le regroupement décisif précédant le Mondial. Elle met surtout en évidence la volonté du sélectionneur de multiplier les solutions, tant pour renforcer l'ossature existante que pour intégrer de nouveaux éléments susceptibles d'apporter une réelle plus-value à court terme.

L'un des secteurs les plus concernés par cet élargissement reste celui des gardiens de but. Vladimir Petkovic a choisi d'y effectuer une large revue d'effectif. Le portier de la JS Kabylie, Gaya Merbah, performant depuis le début de saison, figure parmi les profils attentivement suivis. A ses côtés, Melvin Mastil du FC Nyonnais (D2 suisse), ainsi qu'Alexis Guendouz et Zakaria Bouhalfaya, sont également retenus, notamment pour assurer une représentation du championnat local.

Renouveau encadré et stabilité assumée

La liste transmise traduit par ailleurs une orientation claire vers le rajeunissement. Plusieurs nouveaux visages, révélés lors de la Coupe arabe ou évoluant dans différents championnats européens, font leur entrée. Des joueurs à fort potentiel comme Achraf Abada, Abdallah Laidani, Victor Lekhal ou encore Farès Ghedjemis intègrent ainsi le radar du staff, confirmant une politique tournée vers l'anticipation.

Dans le même temps, cette présélection consacre le retour de cadres et d'éléments suivis de longue date, à l'image d'Adil Aouchiche, Ahmed Kendouci et Amine Gouiri, de nouveau considérés après une période d'absence. Ismaël Bennacer, Baghdad Bounedjah et Nadir

Benbouali figurent eux aussi sur cette liste, témoignant de la continuité souhaitée par le sélectionneur.

Cette dynamique prendra une dimension concrète avec le stage de l'équipe nationale, prévu à partir du 19 mars prochain en Italie. Un regroupement stratégique qui permettra au staff technique d'évaluer l'état de forme des joueurs et d'expérimenter différentes options tactiques face à une opposition relevée.

Le stage sera ponctué par deux rencontres amicales de haut niveau face à l'Uruguay et au Guatemala, deux adversaires aux styles contrastés. Des tests significatifs qui offriront à Petkovic une lecture plus précise du potentiel de son groupe, à quelques mois du coup d'envoi du Mondial 2026, programmé du 11 juin au 19 juillet.

En élargissant ses options et en planifiant des confrontations exigeantes, Vladimir Petkovic continue de bâtir, étape par étape, une sélection compétitive, ambitieuse et résolument tournée vers l'avenir.

H.M.



L-2/ AMATEURS (23E JOURNÉE)

NAHD-MCS au 20-Août, à huis clos

La rencontre opposant le NA Hussein Dey au MC Saïda, comptant pour la 23e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), se jouera au stade du 20-août-1955 à Alger, le samedi 14 mars à partir de 15h00, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Initialement prévue au stade Omar-Benrabah de Dar El Beïda, la rencontre a été finalement délocalisée au stade du 20-Août-1955 à Belouizdad et se jouera à huis clos. Battu lors du derby algérois face à son voisin l'USM El Harrach (0-1) lors de la précédente journée, le NA Hussein Dey occupe la 9e place au classement avec 28 points. De son côté, le MC Saïda pointe à la 11e position avec 25 points et un match en moins face au WA Tlemcen, prévu ce lundi à partir de 15h00. A noter que le MC Saïda

avait disputé mercredi dernier le quart de finale de la Coupe d'Algérie, s'inclinant à l'extérieur face au CA Batna (0-1). Les rencontres de la 23e journée du championnat de Ligue 2 amateur, dans les groupes Centre-Ouest et Centre-Est, se joueront samedi prochain à partir de 15h00, à l'exception des matchs AS Khroub - CR Béni Thour et CA Batna - JS Jijel (groupe Centre-Est), programmés à 22h00. Par ailleurs, le WA Tlemcen s'est imposé, lundi, en déplacement devant le MC Saïda sur le score de 1 à 0, en clôture de la 22e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest. L'unique mais de la rencontre a été inscrit par Reffas (14e). A la faveur de cette courte victoire en déplacement, le WA Tlemcen (32 pts) se hisse à la septième place du classement, alors que le MC Saïda (25 pts) occupe le 11e rang.

Coupe de Norvège

Chiakha s'illustre avec Rosenberg BK

Le jeune international algérien Amin Chiakha a inscrit son premier but officiel avec Rosenberg BK, dimanche soir, lors de la défaite concédée sur le terrain de Bryne FK (4-2, ap), comptant pour les 1/8es de finale de la Coupe de Norvège de football.

Titularisé pour cette rencontre, l'attaquant algérien de 19 ans a signé le deuxième but de son équipe à la 31e minute, confirmant ses bonnes dispositions en ce début de saison. Aligné dans un rôle de milieu offensif, Chiakha a disputé l'intégralité de la rencontre (120 minutes).

Rosenborg pense avoir sa qualification avant que Bryne n'égalise dans le temps additionnel (90e+5), forçant les prolongations. Les locaux ont ensuite pris le dessus pour s'imposer 4-2 et éliminer le club de Trondheim.

Chiakha a rejoint le Rosenberg BK en janvier dernier, à titre de prêt jusqu'à la fin de la saison, en provenance du FC Copenhagen (Danemark).

Côté sélection, Chiakha (2 apparitions) n'a pas été retenu par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

WOLFSBURG

Changement de coach pour Amoura

La saison 2025-2026 de Wolfsburg connaît un tournant décisif. Après une série de résultats décevants et une place de 17e au classement de Bundesliga, synonyme de relégation, le club allemand a annoncé ce dimanche le limogeage de son entraîneur Daniel Bauer ainsi que de son directeur sportif Peter Christiansen. En effet, la défaite concédée samedi contre Hambourg (1-2) a été le coup de grâce pour Bauer, qui n'a remporté qu'une seule victoire lors de ses onze derniers matchs à la tête des Loups. Daniel Bauer, qui avait pris les commandes en novembre dernier après le départ de Paul Simonis, avait initialement suscité un certain espoir avec deux victoires lors de ses quatre premières rencontres. Ancien entraîneur des équipes de jeunes du club, il laisse derrière lui un bilan mitigé et un vestiaire en quête de renouveau. Pour tenter de sauver sa saison et éviter la relégation, Wolfsburg a fait appel à Dieter Hecking, ancien entraîneur du club entre 2013 et 2016, vainqueur de la Coupe et de la Supercoupe d'Allemagne en 2015. L'expérience de Hecking est vue comme un atout pour redresser la barre et insuffler une dynamique positive pour les neuf dernières journées de championnat. Ce changement de direction représente également un enjeu majeur pour Mohamed Amoura. Meilleur buteur de Wolfsburg cette saison avec huit réalisations, l'international algérien avait connu des semaines difficiles sous l'ère Bauer, voyant son temps de jeu réduit et parfois relégué sur le banc. L'arrivée de Hecking pourrait redistribuer les cartes et offrir à Amoura l'opportunité de retrouver sa place de titulaire et de confirmer son rôle de leader offensif. Le défi est désormais double pour Wolfsburg : se maintenir en Bundesliga et permettre à ses joueurs clés, comme Mohamed Amoura, de retrouver leur niveau pour clore la saison sur une note positive. Chaque rencontre des prochaines semaines sera cruciale.



GIANNI
INFANTINO
PROMET «LA
FÊTE» AU
MONDIAL

«Ce sera un
immense
succès»

A six mois de la Coupe du monde 2026, le président de la FIFA promet «la fête». Dans un entretien accordé au média espagnol AS, Gianni Infantino est revenu sur l'engouement autour de la compétition, co-organisée par les Etats-Unis, le Mexique et le Canada. «L'idée que le football n'était pas très populaire aux Etats-Unis a changé. Ce sera un immense succès», promet le patron de la FIFA. Et cette réussite commence par l'explosion de la demande de billets. «Nous avons reçu plus de 500 millions de demandes de billets. C'est incroyable !», se satisfait-il auprès du quotidien sportif. Gianni Infantino n'a pas manqué de se féliciter du carton de la billetterie. «Nous avons près de sept millions de billets, mais 500 millions, c'est du jamais vu dans l'histoire de la FIFA et de toute autre institution», a-t-il félicité. Selon le président de la FIFA, «77 des 104 matchs ont enregistré plus d'un million de demandes». Et de s'enthousiasmer: «Nous gardons des billets pour la fin du tournoi. Tous les stades seront pleins à craquer, ce sera la fête !». Une fête d'abord refroidie après la publication du prix des billets: 200 euros, au moins cher, pour le premier match de l'équipe de France contre le Sénégal le 16 juin. Depuis, la FIFA a créé une catégorie spéciale dans les stades avec des billets moins chers. Le dirigeant de l'instance mondiale est aussi resté très vague et positif sur la question des relations internationales face aux nombreux conflits actuels. «C'est plus qu'un tournoi, plus qu'une compétition sportive, c'est un événement social que le monde entier suivra», affirme pourtant Gianni Infantino alors que la Coupe du monde verra son format évoluer avec 48 équipes engagées, au lieu des 32 habituelles.

BRÉSIL

Neymar pourrait retrouver la
Seleção

Après plus de deux ans d'absence, Neymar pourrait bientôt faire son retour avec le Brésil. Pas encore appelé par Carlo Ancelotti depuis l'arrivée de l'entraîneur italien sur le banc de la Seleçao, la star de 34 ans a reçu une pré-convocation selon les informations publiées ce lundi par le média Globo. Sans préjuger d'une éventuelle sélection, Neymar figure donc dans la liste élargie des joueurs susceptibles d'être convoqués pour le rassemblement du mois de mars. Absent de l'équipe brésilienne depuis octobre 2023, l'ancien joueur du Barça et du PSG s'est donné pour objectif de disputer la Coupe du monde 2026. Avec cette première étape, la pré-sélection, l'espoir reste permis. Si Carlo Ancelotti avait jusqu'alors refusé de rappeler Neymar, le sélectionneur auriverde s'était souvent justifié par les pépins physiques à répétition de l'attaquant. Pas épargné par les blessures ces dernières saisons, y compris depuis son retour à Santos, l'actuel meilleur buteur de la Seleçao (79 réalisations en 128 apparitions) semble enfin avoir convaincu le Transalpin de 66 ans. Reste désormais à savoir si Neymar figurera également dans la liste pour les deux prochains matchs amicaux, les 26 mars et 1er avril, contre la France et la Croatie. A quelques mois du Mondial (11 juin-19 juillet) au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique, un potentiel retour de Neymar constituerait un renfort de prestige au sein de l'équipe brésilienne. Une manière aussi d'apporter un surplus de talent alors que le Madrilène Rodrygo est d'ores et déjà forfait pour la compétition estivale en raison d'une grave blessure au genou. Revenu mi-février sur les terrains brésiliens, Neymar a déjà marqué deux buts et délivré une passe décisive en trois apparitions. En 28 apparitions avec son club formateur en 2025, le vétéran avait marqué 11 buts et offert 4 offrandes à ses partenaires. Et si Neymar venait à participer au prochain rassemblement du Brésil, il s'offrirait une véritable chance de disputer la Coupe du monde en fin de saison.

BARÇA

Laporta tacle Xavi à nouveau

Dans une interview accordée au journal espagnol La Vanguardia, l'ancien entraîneur du FC Barcelone, Xavi Hernández, a révélé que Lionel Messi était sur le point de revenir au club en 2023 avant que le transfert ne soit finalement bloqué.

Xavi a déclaré que les discussions avec la star argentine avaient commencé peu après la victoire de Messi à la Coupe du monde au Qatar, soulignant que le joueur avait clairement exprimé son désir de revenir au Camp Nou. Selon l'ancien entraîneur, Barcelone avait déjà reçu l'accord de la Liga concernant les règles du fair-play financier. Cependant, Xavi a affirmé que le président du club, Joan Laporta, avait décidé de mettre fin au transfert, craignant les répercussions politiques et institutionnelles que le retour de Messi pourrait entraîner au sein du club. Laporta a choisi de riposter lors du débat présidentiel avec son rival Víctor Font, qui a rapidement dérivé vers l'incapacité du club à faire revenir Messi en 2023. Alors que Font accusait l'administration actuelle d'avoir «rompu les relations avec le meilleur joueur de l'histoire», Laporta a insisté sur le fait que la décision appartenait entièrement à la superstar argentine et ne résultait en aucun cas d'une ingérence de la direction. Il a affirmé qu'une offre de contrat concrète avait été mise sur la table, mais qu'elle avait finalement été rejetée par le camp Messi pour des raisons personnelles. Répondant à Xavi, Laporta a déclaré: «Il s'est relâché et n'a pas su trouver l'équilibre entre sa vie familiale et sa vie professionnelle. Il a déclaré que notre équipe ne serait pas compétitive en

Europe. Il était constamment insatisfait de l'effectif dont il disposait. En ce qui concerne Messi, en 2023, j'ai envoyé le contrat à Jorge Messi, qui s'est montré très poli. Et en mai, il m'a dit que cela ne pouvait pas se faire car il serait soumis à trop de pression ici et qu'il préférerait aller à Miami. Et je lui ai dit que je respectais cela.»

Conflits autour de Deco et de la structure du club

Le président de la Liga, Javier Tebas, s'est également exprimé sur la situation et a contesté la version des faits de Xavi, affirmant que la première division espagnole n'avait pas donné son feu vert pour qu'un tel accord soit conclu. La tension entre Laporta et Font s'est intensifiée lorsque la discussion a porté sur l'orientation sportive du club et le rôle de Deco. Laporta a défendu son directeur sportif, le qualifiant de l'un des meilleurs de l'histoire aux côtés de Txiki Begiristain, tout en avertissant que les changements proposés par Font déstabiliseraient l'actuel entraîneur de l'équipe première, Hansi Flick. Font a toutefois rejeté l'idée selon laquelle Flick serait lié au conseil d'administration actuel, insistant sur le fait que l'Allemand est un professionnel au service du club, et non d'un président en particulier. «Que vas-tu changer, Deco ? Où est la superstructure dont tu parles si tu comptes conserver

les entraîneurs de toutes les sections ? Le projet sportif est en danger avec toi. Si tu es président, tu vas licencier Deco ; et Flick n'est pas à l'aise sans Deco.»



COUPE D'ECOSSE

Neuf arrestations à
Glasgow après des
affrontements

Neuf personnes ont été arrêtées après les incidents qui ont opposé dimanche des supporters des deux clubs rivaux de Glasgow, le Celtic et les Rangers, à l'issue du quart de finale de la Coupe d'Ecosse de football. Des confrontations ont éclaté sur la pelouse d'Ibrox, le stade des Rangers, après la qualification du Celtic à l'issue de la séance des tirs au but (0-0, 4 tab à 2). Les supporters du Celtic, dont 7.500 avaient été autorisés à faire le déplacement, ont célébré la qualification pour les demi-finales en envahissant le terrain, provoquant une riposte des fans des Rangers. Selon la police, un enfant de 10 ans a été touché par une pièce de monnaie et un agent a été frappé à la tête avec une bouteille. Des images ont montré une policière renversée par un supporter des Rangers. Des incidents ont également éclaté à l'extérieur du stade, faisant des blessés parmi le public, les forces de l'ordre et les stadiers. La police a annoncé avoir procédé à neuf arrestations, et d'autres pourraient suivre. Parallèlement, des appels ont été lancés pour réduire le nombre de places attribuées aux supporters visiteurs lorsque les clubs rivaux de Glasgow s'affrontent lors du «Old Firm», le nom donné à ce derby. Pour la commissaire principale de la police écossaise, Emma Croft, le quota de 7.500 supporters visiteurs - accordé pour la première fois depuis 2018 - a eu un impact sur les incidents.

MLS

Deux joueurs
écartés à vie

Deux joueurs du championnat nord-américain de football MLS ont été suspendus à vie pour des paris sportifs, certains sur leurs propres rencontres, a annoncé l'organisation lundi. L'international ghanéen Yaw Yeboah (28 ans), sacré champion avec le Columbus Crew en 2023, et l'Américain natif du Ghana Derrick Jones (29 ans), qui joue en MLS depuis 2016, sont suspendus pour des paris réalisés en 2024 et 2025, a expliqué la MLS dans un communiqué. «Aucun élément ne permet de conclure que ces paris ont affecté le résultat d'un match», a toutefois écrit la MLS. A une occasion, le 19 octobre 2024, les deux joueurs ont parié sur le fait que Jones a reçu un carton jaune, ce qui était effectivement arrivé. La MLS conclut également que les joueurs ont partagé des informations confidentielles d'autres parieurs», sur leur intention d'écoper un carton jaune notamment.



LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Personnage principal d'un roman de chevalerie espagnol publié par Garcia Rodriguez de Montalvo en 1508. II. Ils sont toujours à la recherche de satisfactions purement matérielles. III. Il ne laisse rien passer. IV. Chez les anciens Grecs, privations des droits civils et politiques. Premier mot du nom d'un souverain ottoman qui fit de Bursa la capitale de son royaume. V. Affluent du Tibre. La fin de la CFDT. Une partie d'un duo que l'on retrouve dans un quatuor. VI. La maladie qu'elle provoque chez le cheval s'appelle la nagana. C'est dans cette ancienne ville de RDA que Karl Marx en 1841 obtint son doctorat en philosophie. VII. Grands cobes des roseaux. VIII. Personnage de ballet et défenseur des jouets contre les souris. IX. Avant-port d'Amsterdam. Pour un acteur jadis, le faire, c'était pousser l'émotion du public à l'extrême. Tissu de laine où le poil ne paraît pas. X. Pronom personnel. Ville d'Italie, province de Padoue. Unité de puissance. XI. Prénom féminin. Personnel en tête-à-tête. Il se boit tiède ou chaud. XII. On ne trouve pas plus simple. Suivant à la lettre ? XIII. Entraînent forcément la modification du relief du sol.

VERTICALEMENT

1. Elle a perdu son emploi dans le bâtiment en 1997 sans avoir été licenciée. 2. Située dans les Yvelines, elle est traversée par la Seine. 3. Aimantes...aimantées ? Affluent du Danube. 4. Une marque d'affection qui vous colle à la peau. Le crâne l'a dégagé. 5. Aujourd'hui je vais mais demain ce sera différent. Ce mot trouve sa signification en psychologie expérimentale. Possessif. 6. Dessinateur et humoriste français. Prénom masculin. 7. Poète norvégien auteur du Trompette du Nordland. Muries au soleil d'un mois d'été. 8. Diminutif d'un prénom masculin. Découpé en forme de doigt. Un peu petit. 9. Elle se trémousse. Personnage biblique. 10. Un autre personnage biblique. Arrivée et en fin d'année, en plus. Jeu d'origine africaine. 11. Etat des Etats-Unis. Fourrure de jeune agneau. 12. Ecrivain autrichien. Explorent du doigt. 13. Introuvable pour ceux qui ont perdu la boussole. La fin des haricots.

12345678910111213

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

DANS L'OCEAN INDIEN GALLIARD

SECONDAIRE CASANIER

CLAN EXCLAMATION

INSCRIRE

ACQUERIR VERBALE

3,14 VOÛTE

TELEPHONE PORTABLE ABER-RATION

INTER-PRETER DIVIN MAHOU

VILLE DU DE RT TRIER-CHEN

WIMOU SOIGNA

RESERVE VENDEURS D'OUTRIES

BRONZE INERTIE

DIFFORME OMISE

EXCUTER

LONGUEUR CHINOISE ASCEN-DANTE

HATRIE ANIMALE

SEVERE PAS PUTE

REMFOR-TASSE POSSEIDENT

ENQUETEUR AMER-INDIEN

HAUTAIN DELICATES

ETRES PARFAITS PEINTRE VIENNOIS

FORCES

EMPIRE MOQUEUR

REPÈRE CÔTIER SUR-VEILLANT

ÉTAT DE L'INDE RECEPTEUR RADIO

CONFÈRE

ÉTOFFE DE LAINE

FATIGUE VII ESPAGNOL

DANS ATELIER MÉCANIQUE

PETIT SEN MYSTÈRE

ENJOUE PRÉCISE

VEILLE OTROGÉN RÉPONDU

ÉLÉMENT DE POULE ROULÉ

PASSAGE À PED

CLUB DE FOOT CONJON-CTON

DÉTRUITES

SORTIE D'AUTRIL-CHÉ

MOUVEMENT DE FOULE

ARTICLE

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : KALÉIDOSCOPE

- RONALDO

ROUGE

SAISON

SCORE

SHORT

SIFFLET

SPORT

SURFACE

TACLE
- TERRAIN

TOUCHE

TRIBUNES

UEFA

VERTS

AMORTI

BLEUS

BRESIL

BUTEUR
- BUTS

CAMP

CLUB

COMPETITION

CORNER

DIVISION

DOPAGE

DRIBBLE

FAUTE
- FIFA

GOAL

ITALIE

JAUNE

LIBERO

LOB

LUCARNE

MAIN

MARADONA
- MATCH

MILIEU

MITEMPS

ONZE

PARC

PASSE

C A M P E O T B H R F L M S L
B S I A N I U A O C U N I T A
T L A Z R T L U C C T B T R O
T R E I S A G A A L U A E E G
C E O U S E D R T T E E M V R
O O L H S O N O E I C L P A O
M R M F S E N U N A A B S M N
T I E P F N R P A A F B E O A
N R L B E I O F A J R I H R L
L I I I T S I I S U R C T D
I E A B E L I S S F S D U I O
S L R R U U C T P I A E O B P
E E C O R N E R I O V U T O A
R B U L C E E F A O R I T L G
B M A I N S T S A P N T D E E

SUDOKO

3

1

9

2

8

5

7

4

1

6

9

3

4

6

5

9

6

3

9

4

1

5

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

E E H C S S A N E

C S U T E I R E G

N O S S I O P I O

E R E L A E H C O M

S N E S S A U S F A

S N E T I R E M E H

E I O V R S R O

O T O V E E N V G

I D E N O H

A R U E T A R A S P

T A B I H A S E P E

T U C E A T R I C R E A

F T U R E C L X C E

R A N C E T R A C A S

T C U O F

SUDOKO – LES MOTS CROISÉS

4 2 3 6 5 7 1 6 8

7 6 5 8 4 2 9 3

1 9 8 2 6 3 7 5

5 2 7 1 2 6 3 4

6 3 9 5 4 8 7 2

4 8 1 7 6 2 5 3

6 9 8 4 2 1 3 5

2 5 3 7 9 6 8 1

3 1 7 6 8 9 5 4

U E S I R B E M T L O N O

U I P O A V I S S E

U S S I A V A N O

S S I C R E S E

S G O U R E T X

I S O T P O U N I

I L A D H A S U N A

I O U R L O N S I P A

O P V T N E R A

R I T A V I G I R E

F H V A S I A B A H

R H V A S I A B A H

E L C I 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

Mémoire musicale

Inayen, quarante ans de rock kabyle

Né au début des années 1980, le groupe Inayen a traversé les succès, les galas et les remaniements pour devenir une référence du rock kabyle. Entre premiers succès radiophoniques, galas mémorables et périodes difficiles, leur parcours raconte aussi une page de l'histoire musicale algérienne.

NASSIM TERKI

L'histoire du groupe Inayen commence dans les années 1980, dans une période où la jeunesse algérienne cherche de nouvelles formes d'expression musicale. À l'origine du projet, deux musiciens : Nacer Aftis et Hafid Ougana. Leur ambition est claire, créer une musique moderne, influencée par le rock, mais profondément ancrée dans l'identité kabyle. Deux ans plus tard, en 1982, le groupe s'agrandit et prend une véritable dimension collective. Plusieurs musiciens rejoignent l'aventure : Khatri Azzedine, Boualem Nouri, surnommé « Le Fou », Noureddine Gharbi, Khelfoune Mimette et Toufik Henni, aujourd'hui disparu. Avec ces nouveaux éléments, la formation trouve progressivement sa couleur musicale et son énergie scénique.

Le premier tournant arrive en 1986. Le groupe réalise alors un premier enregistrement chez Lemnouer. L'enregistrement n'est pas commercialisé, mais il est diffusé sur la Chaîne III de la radio algérienne. L'une des chansons, « Dila », devient rapidement un véritable succès. Le titre est largement diffusé et se classe premier dans le hit parade. Pour le groupe, c'est une reconnaissance inattendue. La scène suit rapidement. Inayen donne un gala officiel à la salle Harcha à Alger, un lieu emblématique de la musique et du spectacle. Le concert, souvent associé à l'esprit du « Rock Dialna », confirme l'énergie du groupe. Un autre moment marquant reste la participation aux « Nocturnes de la Coupole », une soirée ramadanesque qui attire un large public.

Lorsque Nacer Aftis est appelé au service national, il est temporairement remplacé par Arab Lyes, connu sous le nom de Bouyasse. Malgré ce changement, le groupe continue de se produire et enchaîne plusieurs galas. À la



fin du service national de Nacer Aftis, Inayen se réorganise. Un nouveau musicien rejoint alors la formation, Ahmed Tamghart. Cette période marque une nouvelle étape. Le groupe enregistre un nouveau projet, qui devient leur

premier véritable album, réalisé chez les frères Turki. L'album donne un nouvel élan au groupe avec plusieurs chansons remarquées comme « Dila », « F'kenkem », « Inayen inayen » et d'autres titres qui circulent largement

parmi les amateurs de musique kabyle. Le groupe apparaît également à la télévision dans l'émission « Bled Musique », très suivie à l'époque. Peu après, une invitation arrive de France, la mairie de Montreuil convie Inayen à participer au Festival de la musique. Ce voyage marque l'ouverture du groupe vers la diaspora algérienne. Après ces festivals en France, Inayen revient en Algérie et multiplie les concerts à travers tout le pays. Leur musique circule, leur nom s'installe. Mais au début des années 1990, la situation du pays change brutalement. En 1992, dans un contexte marqué par la décennie noire et l'arrêt de nombreuses activités culturelles. Les scènes se font plus rares et les festivités disparaissent presque. Malgré ces difficultés, l'aventure ne s'arrête pas pour autant. Un deuxième album est finalement enregistré à Béjaïa chez Mamou Benzaid et édité en 2001. Le disque rencontre un bel accueil et relance l'intérêt pour le groupe. Aujourd'hui encore, Inayen, fidèle à son style, continue de chercher, de composer et de faire vivre ses mélodies. Derrière leurs chansons, il y a plus de quarante ans d'amitié, de musique et de passion. Dans le prolongement de cette histoire musicale, une soirée spéciale est prévue le 12 mars vers 21h, au théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh de Béjaïa, un moment de retrouvailles avec le public et de célébration de ce long parcours. Le groupe se présentera avec un nouvel effectif composé de Nacer Aftis au chant, Nacer Moussaoui à la batterie, Boualem Bouzouzou à la guitare, Kamel Saaoui à la guitare, Hamou Saaoui à la guitare basse, Nordine Boukhiar au clavier et Badri Khatri aux percussions. La soirée se fera également avec l'aimable collaboration de plusieurs musiciens amis : Azzedine Khatri du groupe Wi Sin, Ali Medkouri du groupe Ithren, Farouk Keramane des Blackstones et Rabah Tamiti. Leur participation se veut avant tout un hommage à ces artistes qui ont tant donné à la culture en général et à la musique en particulier.

NACER AFTIS LEADER DU GROUPE INAYEN À L'EXPRESS :

« La scène kabyle actuelle est pleine de vitalité »

À l'occasion de la soirée prévue le 12 mars au théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh de Béjaïa, nous avons rencontré Nacer Aftis leader du groupe Inayen, pour revenir sur leurs débuts, leurs souvenirs de scène et leur regard sur cette aventure musicale qui dure depuis plus de quatre décennies.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NASSIM TERKI

L'Express : En 1980, qu'est-ce qui vous a poussé à lancer Inayen dans une Algérie en pleine effervescence musicale ?

Nacer Aftis : Au début des années 1980, c'était l'époque du camping et des soirées entre jeunes. Il y avait presque toujours une guitare quelque part et quelqu'un pour jouer. Cette ambiance nous a naturellement attirés vers la musique. On avait envie d'apprendre, alors on a commencé doucement à « déchiffrer » les notes et à répéter entre amis. Petit à petit, la passion a grandi et l'idée de créer un groupe est venue tout naturellement. C'est ainsi que l'aventure Inayen a commencé, avec beaucoup d'enthousiasme et l'envie simple de faire de la musique ensemble. Votre premier tube, « Dila », a été un véritable tremplin. Quel souvenir gardez-vous de cette explosion sur la radio et sur scène ?

Le succès de « Dila » a été une grande surprise pour nous. Franchement, on ne s'attendait pas du tout à un tel accueil. Quand la chanson a commencé à passer à la radio et qu'elle s'est retrouvée classée devant des chanteurs déjà très connus, c'était incroyable pour nous. Nous étions encore nouveaux dans le monde de la musique. On avait presque

l'impression d'être au ciel. Ce moment reste un souvenir très fort, parce qu'il a marqué le vrai début de notre aventure avec le public. Le groupe a connu plusieurs changements de membres et remaniements. Comment avez-vous traversé ces périodes de « transition » tout en gardant l'identité d'Inayen ?

Dans la vie d'un groupe, les changements sont presque inévitables. Certains musiciens partent, d'autres arrivent, chacun avec son parcours et sa sensibilité. Mais ce qui a toujours compté pour nous, c'est de garder l'esprit d'Inayen. L'identité du groupe ne repose pas seulement sur les personnes, mais aussi sur une « vision commune » de la musique. À chaque changement, nous avons essayé de préserver cette âme tout en avançant avec les nouveaux musiciens. C'est ce qui a permis au groupe de continuer son chemin. La musique kabyle a-t-elle été pour vous un outil de mémoire et de transmission, ou avant tout un terrain d'expérimentation artistique ? Pour nous, la musique kabyle est un peu les deux. C'est d'abord une mémoire, parce qu'elle porte notre langue, nos histoires et notre manière de voir le monde. Quand on chante en kabyle, on transmet forcément quelque chose de notre culture. Mais en même temps, c'est aussi un espace de liberté.

Avec Inayen, nous avons toujours aimé expérimenter, mélanger les sonorités, surtout avec le rock. Tout cela n'aurait pas été possible sans Aziz Smati, qui a rendu cette rencontre unique possible.

Parmi vos albums et chansons, lesquels représentent le cœur et l'âme du groupe selon vous ?

S'il fallait choisir une chanson qui représente vraiment l'« âme du groupe », ce serait sans doute « Inayen Inayen ». Ce « titre » résume bien notre identité et notre manière de faire de la musique. On y retrouve notre esprit, notre énergie et cet attachement à notre culture. Pour nous, cette chanson est un peu comme une signature. Elle porte le nom du groupe et elle reflète ce que nous avons toujours voulu transmettre à travers notre musique.

Après plus de quarante ans, quel regard portez-vous sur l'avenir d'Inayen et sur la scène musicale kabyle actuelle ?

Après plus de quarante ans, notre regard reste tourné vers la musique avec la même passion qu'au début. Inayen continue de créer, de jouer et de partager ses mélodies, là où l'envie se fait sentir.

Nous tenons aussi à adresser un chaleureux merci au grand Bazou, artiste polyvalent et

talenteux arrangeur, sans qui aucun de nos albums n'aurait vu le jour. La scène kabyle actuelle est pleine de vitalité, et c'est un plaisir de voir tant de jeunes talents poursuivre cette aventure et faire vivre la musique. Le 12 mars à 21h, vous retrouvez le public avec un nouvel effectif et des invités. Que représente cette soirée pour vous ?

Pour nous, cette soirée est avant tout une grande fête, un moment de partage et de retrouvailles avec notre public. C'est l'occasion de jouer ensemble, de retrouver nos amis musiciens et de célébrer plus de quarante ans de musique. Nous aurons le plaisir d'être accompagnés par Azzedine Khatri du groupe Wi Sin, Ali Medkouri du groupe Ithren, Farouk Keramane des Blackstones et Rabah Tamiti, dont la présence rendra ce moment encore plus chaleureux.

Après toutes ces années, la musique reste notre plus belle aventure. Tant que l'envie est là, Inayen continuera à jouer et à partager ses chansons avec le public.

un mot de la fin ?

Nous remercions sincèrement le journal L'Express pour cette belle rencontre et pour avoir permis à Inayen de partager son histoire et sa musique. Longue vie à votre journal.

Trait d'esprit

“Un seul homme peut déclencher une guerre mais il faut être deux pour faire la paix.”

Henry de Montherlant

Saisie record de 46 tonnes de bananes à Blida

La Gendarmerie nationale démantèle un réseau de spéculation



Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida ont procédé, ce week-end, à la saisie de 46 tonnes de bananes stockées illégalement dans des chambres froides. Une opération ciblée, menée en coordination avec l'inspection du commerce de Boufarik, qui s'inscrit dans la lutte contre la spéculation et les pratiques commerciales frauduleuses en période de forte demande. Alertés par des informations faisant état d'un stockage clandestin de grandes quantités de bananes, les gendarmes ont inspecté six chambres froides situées dans la daïra de Boufarik. Le bilan est éloquent : trois de ces entrepôts avaient déjà été vidés par leur propriétaire, qui aurait écoulé la marchandise avant maturité et sans déclaration préalable aux services du commerce, en violation des réglementations en vigueur. Dans les trois autres, ce sont 46 tonnes de bananes qui ont été saisies, confirmant les soupçons de spéculation illicite. Les investigations, menées en présence d'agents de l'inspection du commerce, ont permis de constater que les bananes étaient stockées sans autorisation, dans le but probable de créer une pénurie artificielle et de faire monter les prix à l'approche du mois sacré. Après

coordination avec le procureur de la République, un dossier judiciaire sera ouvert contre les responsables pour « spéculation illicite » et « pratiques commerciales déloyales ». La marchandise saisie, quant à elle, a été remise à l'inspection territoriale du commerce de Boufarik, qui veillera à sa redistribution conforme aux règles du marché. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures renforcées mises en place par les autorités pour garantir l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation durant le Ramadhan. « La lutte contre la spéculation et les fraudes commerciales est une priorité absolue, surtout en période de forte demande », rappelle un responsable de la Gendarmerie nationale. Les services de sécurité et de contrôle multiplient ainsi les interventions pour prévenir toute tentative de manipulation des prix ou de perturbation de l'offre. Cette saisie intervient alors que les prix des fruits et légumes sont particulièrement scrutés par les consommateurs, soucieux de voir respectés leurs droits et leur pouvoir d'achat. Les autorités appellent la population à signaler toute pratique suspecte, tout en réaffirmant leur détermination à sanctionner les contrevenants.

Sanctions disciplinaires en Ligue 1

Huis clos pour le CRB, l'ESM et la JSK

La commission de discipline de la Ligue nationale du football professionnel (CD/LFP) a annoncé lundi soir avoir infligé deux matchs à huis clos au CR Belouizdad et à l'ES Mostaganem, ainsi qu'un autre pour la JS Kabylie, pour diverses infractions au cours de leurs derniers matchs. Dans le cas du CRB, c'était pour utilisation et jet de jeux pyrotechniques sur le terrain, en occasionnant des dommages physiques aux joueurs de l'équipe adverse», lors du quart de finale de la Coupe d'Algérie disputé le 3 mars courant et remporté (3-2) contre le Mouloudia d'Alger. Le capitaine belouizdadi, Abderraouf Benguit, s'est vu infliger lui aussi deux matchs de suspension, dont un avec sursis, pour avoir essayé de faire sortir les joueurs du terrain à un moment donné dudit match.

Pour leur part, l'ESM et la JSK ont été sanctionnées relativement à diverses infractions au code disciplinaire lors de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis, disputée ce week-end. Le club mostaganemois a été sanctionné de deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, par rapport aux différents actes de vandalisme perpétrés par ses supporters dans les tribunes, suite à la lourde défaite à domicile face au MC Alger (5-0). De son côté, la JSK a écopé d'un seul match à huis clos, pour une cinquième infraction au code disciplinaire concernant l'utilisation de fumigènes et leur jet sur le terrain, mais sans causer de dommages physiques. La sanction des Canaris a été rehaussée d'une amende de 1 000 000 DA, selon la CD de la LFP.



Disparition de Kamel Oularbi,

réalisateur à la Chaîne III

Radio Alger Chaîne III a annoncé le décès, survenu dimanche, de Kamel Oularbi. Figure respectée de la radio algérienne, il laisse derrière lui plus de vingt-deux ans d'un parcours marqué par la passion, l'innovation et un engagement sans faille pour la promotion du patrimoine culturel national. Dans un communiqué, M. Maamar Djebbour, directeur de la Chaîne III, et l'ensemble de l'équipe adressent leurs sincères condoléances à la famille du défunt. Kamel Oularbi avait débuté sa carrière en 1977 en tant que programmateur, avant de se consacrer

pleinement à la réalisation. Animé par une culture musicale profonde, il a marqué les auditeurs avec des émissions devenues cultes, à l'image de « Qahwa wellatey », qui a su mettre en lumière le patrimoine et les talents du chaâbi. Polyvalent, il a également produit des émissions politiques, culturelles et musicales, tout en accompagnant de nombreux jeunes artistes dans leur ascension. Son départ laisse un vide immense dans le paysage radiophonique national, mais son œuvre et son engagement continueront d'inspirer les générations futures.

L'EXPRESS

« ROUTE DES ARMES »

Les mafias liées au Maroc inondent

l'Andalousie d'AK-47

Une enquête de la presse espagnole a révélé l'existence de réseaux criminels dangereux qui alimentent les narcotrafiquants du sud de l'Espagne en armes de guerre, mettant en avant le rôle de la mafia marocaine qui contrôle la «route des armes» menant à l'Andalousie.

Cette enquête, publiée lundi par le média El Español sous le titre "Les mafias marocaines inondent le Guadalquivir et la Costa del Sol d'AK-47 : c'est la 'route des armes' qui approvisionne les trafiquants de drogue", décrit comment plusieurs réseaux criminels internationaux approvisionnent les narcotrafiquants opérant le long du fleuve Guadalquivir et sur la Costa del Sol en armes de guerre, notamment des fusils d'assaut de type AK-47. D'après des sources proches des services de sécurité espagnols, citées par des médias et consultées par l'APS, ces armes sont destinées à renforcer la puissance des clans impliqués dans le trafic de drogue, en particulier ceux qui contrôlent les routes du haschisch arrivant depuis le Maroc et de la cocaïne destinée au marché européen. Citant de hauts gradés, le journal espagnol précise que le marché noir des armes "est depuis longtemps contrôlé par les clans marocains et les mafias qui opèrent dans des villes françaises". "Les Français ont une bonne connexion et une bonne harmonie avec le Maroc. Les deux organisations sont dans la bonne position, avec des contacts en Turquie et dans les pays de l'Est, affirment des responsables du ministère de l'Intérieur au média espagnol. Les autorités espagnoles constatent une militarisation croissante de ces groupes criminels, qui disposent désormais d'armes rarement observées dans les réseaux de narcotrafic locaux telles que : (AK 47, AR 15), des subfusils (type Uzi, Skor-pion), des armes de poing, des grenades et même des drones provenant des théâtres de guerre récents. Les investigations



des forces de sécurité espagnoles évoquent l'existence d'une véritable "route des armes". Au cœur de cette dynamique figure le Maroc, qui joue un rôle central dans l'acheminement de la drogue vers l'Europe. Selon les informations relayées par l'enquête, certaines mafias opérant depuis le Maroc participeraient à l'organisation de ces routes criminelles. Ces groupes serviraient d'intermédiaires entre les fournisseurs internationaux d'armes et les organisations de narcotrafiquants installées en Andalousie. Les armes, souvent issues de circuits illégaux provenant de zones de conflits ou d'anciens arsenaux militaires, seraient acheminées à travers différents pays avant d'atteindre les réseaux actifs entre le Maroc et l'Espagne. Une fois arrivées sur le territoire espagnol, elles sont utilisées pour protéger les convois de drogue, sé-

curiser les entrepôts clandestins ou encore intimider les forces de l'ordre et les groupes rivaux. Selon les services espagnols (Policía Nacional, Guardia Civil, CITCO), "la présence d'armes de guerre n'est plus marginale : dans presque chaque opération contre le narcotrafic, de lourds armements sont saisis, et plus de 50 armes longues ont été confisquées en moins de six mois". La situation inquiète particulièrement les autorités espagnoles, qui observent une hausse du niveau de violence dans certaines zones de la région. La présence d'armes de guerre dans les mains des narcotrafiquants augmente les risques d'affrontements entre clans rivaux et d'attaques contre les forces de l'ordre. Située à proximité du détroit de Gibraltar, l'Andalousie demeure en effet l'un des principaux points d'entrée de la drogue en Europe. ■

Palestine occupée

261 journalistes tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023

Le Bureau des médias à Ghaza a annoncé mardi que le nombre de journalistes tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023 s'élève à 261, suite à la mort en martyre d'une journaliste dans un bombardement de l'armée sioniste dans le centre de l'enclave palestinienne, malgré un cessez-le-feu en vigueur. Selon le Bureau, la journaliste, Amal Mohamed Chemali, qui travaillait comme correspondante de la radio Qatar, est tombée en martyre dans un bombardement de l'armée d'occupation sioniste contre des camps



de réfugiés palestiniens dans la région de Sawarha, dans le centre de la bande de Ghaza. Les journalistes palestiniens sont confrontés à des risques particulièrement élevés lorsqu'ils

exercent leur métier au milieu d'attaques terrestres et aériennes sionistes. Ils sont également visés par les tirs de l'armée de l'occupation sioniste et font face à la faim et à l'épuisement.